



# Guide pratique et thématique sur tous les types de handicap

L'accessibilité pour tous



2019-2020

Direction de  
l'accessibilité de la  
Mairie d'Ajaccio

## **SOMMAIRE**

<b>LE HANDICAP MOTEUR.....</b>	<b>3</b>
<b>LE HANDICAP VISUEL .....</b>	<b>26</b>
<b>LE HANDICAP AUDITIF.....</b>	<b>52</b>
<b>LE HANDICAP MENTAL.....</b>	<b>68</b>
<b>LE HANDICAP PSYCHIQUE.....</b>	<b>84</b>
<b>L’AUTISME.....</b>	<b>103</b>
<b>LA MALADIE D’ALZHEIMER ET SES TROUBLES ASSOCIÉS.....</b>	<b>121</b>
<b>LA SCLÉROSE EN PLAQUE.....</b>	<b>138</b>



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

## **LE HANDICAP MOTEUR**



**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>LES PRINCIPAUX ORGANISMES À CONNAITRE.....</b>	<b>5</b>
<b>LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER.....</b>	<b>6</b>
<b>MON DOMICILE N'EST PAS ACCESSIBLE.....</b>	<b>7</b>
<b>LES AIDES AU QUOTIDIEN.....</b>	<b>8</b>
<b>JE NE PEUX PAS VIVRE SEUL À MON DOMICILE.....</b>	<b>11</b>
<b>LA SCOLARISATION.....</b>	<b>12</b>
<b>TRANSPORT ET DÉPLACEMENT.....</b>	<b>13</b>
<b>EMPLOI, FORMATION, AMÉNAGEMENT, FINANCEMENT.....</b>	<b>17</b>
<b>QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, DE LOISIRS ET DE SPORT JE PEUX PRATIQUER.....</b>	<b>20</b>
<b>CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES.....</b>	<b>21</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>22</b>

## LES PRINCIPAUX ORGANISMES À CONNAITRE

**L'Association des Paralysés de France**  
apporte soutien et accompagnement aux personnes en situation de handicap

La Direction de l'accessibilité de la mairie d'Ajaccio et la **Mission Handicap de la CAPA.**

**Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**  
Gère principalement le traitement de dossiers d'aides financières pour les personnes handicapées.

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à domicile.  
**SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour personnes Adultes.

***Vous pouvez contacter les numéros verts d'écoute, de soutien et d'orientation de l'APF.***

**☎ Ecoute Handicap Moteur**  
0 800 500 597

**☎ Ecoute SEP Sclérose en Plaques**  
0 800 85 49 76

## LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER

**✚ Avant de demander ces aides, il faut que mon handicap et mes besoins soient reconnus et validés !**

### **✚ Les aides liées à mon handicap :**

- ✓ Les Prestations de Compensation du Handicap (PCH); L'allocation pour l'adulte handicaps (AAH); l'Allocation d'éducation de l'Enfant Handicapés (AEEH) etc.
- ✓ Aides humaines (auxiliaire de vie, aides ménagères.)
- ✓ Aides techniques. (fauteuil, aménagement du logement)

### **✚ Les aides financières pour tous sous conditions, telles que :**

- ✓ L'aide Personnalisée au Logement (APL)
- ✓ Les Allocations familiales.

### **Mes droits:**

### **✚ Où m'adresser ?**

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- La Direction de l'accessibilité de la Mairie d'Ajaccio.
- La Mission Handicap de la CAPA (FELICIAGGI Isabelle).
- A l'Association des Paralysés de France (APF)
- Au SAVS-SAMSAH: pour évaluer le handicap et vous aidez dans les démarches.

## MON DOMICILE N'EST PAS ACCESSIBLE

### Je suis propriétaire d'un appartement :

Si les parties communes de mon immeuble ne sont pas accessibles, je dois m'adresser à la **copropriété ou au syndic**.

Si je veux financer des travaux d'adaptation dans mon appartement, je peux m'adresser à **la MDPH ou à l'APF**.

### Je suis propriétaire d'une maison individuelle :

Si j'ai besoin de faire des travaux pour accéder à ma maison, je dois faire une déclaration de travaux auprès du **service urbanisme de la Mairie**.

Si je dois faire des travaux à l'intérieur de ma maison, je n'ai pas d'autorisation à demander.

Dans les deux cas, je peux avoir des aides financières en m'adressant à **la MDPH ou à l'APF**.



### Je suis locataire d'un HLM :

Si les parties communes de mon immeuble ne sont pas accessibles, je dois m'adresser à mon **baillieur**.

Si je peux faire des travaux d'adaptation, je demande d'abord à mon **baillieur**. Pour le financement de ces travaux, je m'adresse à la **MDPH**.

Si je suis contraint de changer de logement, je peux m'adresser:

A **mon baillieur** pour une demande de mutation. La ville d'Ajaccio ne dispose d'aucun logement social. Les assistantes sociales aident les demandeurs à constituer les dossiers de demande de logement social.

### Je suis locataire dans le parc privé :

Si les parties communes de mon immeuble ne sont pas accessibles, je dois m'adresser à mon **propriétaire** qui prendra contact avec la copropriété.

## LES AIDES AU QUOTIDIEN

### Les structures médicales sociales



#### **Les Services d'Accompagnement à la vie Sociale (S.A.V.S):**

Ils ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des adultes handicapés par un accompagnement adapté, favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par les collectivités ; Ces structures médico-sociales, constituées d'équipes pluridisciplinaires, prennent en charge des personnes adultes, y compris des travailleurs handicapés, qui ont, à un moment de leur vie, besoin d'un accompagnement dans la vie quotidienne. Des visites à domicile leur permettent d'être stimulées et aidées (repas, linge, courses, gestion du budget...)

#### **FOYER CASA TOIA (SAVS –APF)**

25 rue Colonel Colonna d'Ornano  
20090 Ajaccio

☎ 04 95 10 58 10

#### **SAVS LES HAUTS DE PETRA DI MARE**

(APF) Bat B Avenue Mal juin  
20090 Ajaccio

☎ 04.95.20.78.09

[savs.ajaccio@apf.fr](mailto:savs.ajaccio@apf.fr)

#### **Les Services d'Accompagnement Médico-Social pour adultes handicapés (S.A.M.S.A.H)**

S.A.M.S.A.H./ I.S.I.A.T.I.S

Montée Saint Jean- Rue des  
pommiers 20000 Ajaccio

☎ 04.95.22.99.00

S.A.M.S.A.H. / A STELLA

IMM le Pingouin bat c rce Parc Azur  
av mal Juin 20000 Ajaccio

☎ 04.95.10.40.80

**Ajaccio-Services:**

(ménage, repassage, aide aux courses) se déplace sur Ajaccio-AFA-Alata-Porticcio.  
Carole & Vincent RIOU Lot Vigna  
20167 PIANA

☎ 06. 72. 67. 12. 62

[www.ajaccio-services.com](http://www.ajaccio-services.com)

**A2micile:**

Av Noël Franchini résidence  
Europa Bt A 20090 Ajaccio

☎ 06.14.25.30.54 ou  
09.66.98.22.6

[www.a2micile.com](http://www.a2micile.com)

**ACPA:**

Tour Armoise Résidence  
Castel Vecchio- Rue 1<sup>er</sup>  
Bataillon de Choc BP 562  
20189 AJACCIO Cedex 2

☎ 04.95.22.35.2

[www.acpa.fr](http://www.acpa.fr)

**CORSSAD:**

8, Cours général  
Leclerc 20000 Ajaccio

☎ 04.95.20.22.24

**Les aides à la  
personne:**

**Association JPS:**

Quartier les Salines  
20090 Ajaccio  
VINCIGUERRA Pascale

☎ 04.95.22.05.78

04.95.10.00.50

[jps.vinci@orange.fr](mailto:jps.vinci@orange.fr)

**ADMR:**

Villa Isabelle, 8 rue Rossi –  
20000 Ajaccio

☎ 04.95.21.31.78

[www.admr2a.fr](http://www.admr2a.fr)

**A MOSSA:**

Résidence 1er Consul entrée C2  
Quartier Candia  
20000 Ajaccio

☎ 04.95.22.40.49

Site:

<http://amossa.association.pagespro-orange.fr>

## TOUTES LES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES AIDES AU QUOTIDIEN

### Un ergothérapeute:

Profession de santé évaluant et traitant les personnes afin de préserver et développer leur indépendance et leur autonomie dans leur environnement quotidien et social.

Sur Ajaccio vous pouvez contacter:

Florence PUILLE

☎ 06.77.61.12.13

Jean Michel BOISSONNADE

☎ 06.66.59.30.68

### *J'ai du mal avec mes papiers administratifs, qui peut m'aider?*

Contactez l'**Association Nationale de Défense des Malades Invalides et Handicapés (A.M.I.)**

Site internet: [www.ami-handicap.org](http://www.ami-handicap.org)

### **Les Assistantes sociales de secteur:**

Selon le quartier où vous résidez, vous pouvez rencontrer une assistante sociale en contactant la **Direction des Interventions Sociales et Sanitaires. (DISS)**

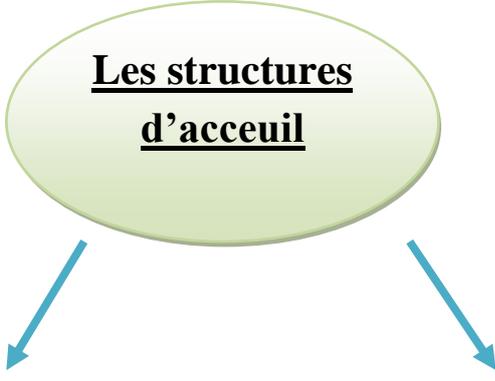
Pour toutes ces prestations vous pouvez employer et payer vous-même une personne avec le **Chèque Emploi Service Universel: CESU**

Connaitre **toutes les associations d'aide** à la personne exerçant sur la Corse :

[www.sap.e-corsica.net/](http://www.sap.e-corsica.net/)

## JE NE PEUX PAS VIVRE SEUL À MON DOMICILE

### Les structures d'accueil



#### Les foyers d'accueil médicalisés:

Les F.A.M accueillent des adultes handicapés dont la dépendance est constatée par la commission des droits et de l'Autonomie. Ils sont inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessite une surveillance et des soins constants. Ils peuvent fonctionner avec ou sans hébergement. (Polyhandicap, handicap moteur avec troubles associés)

**F.A.M. A FUNTANELLA**

**F.A.M. PETRA DI MARE**

**F.A.M. GUAGNO LES BAINS**

#### Les Maisons d'Accueil Spécialisées:

Les MAS sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des personnes adultes (+18ans) atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

**MAS L'Albizzia**

Chemin de Candia

20090 Ajaccio

☎ 04 95 23 72 80

Mail: [Mas.ajaccio@apf.asso.fr](mailto:Mas.ajaccio@apf.asso.fr)

*A qui m'adresser pour avoir des informations ?*

A la **MDPH**

Auprès de l'**Association des Paralysés de France** (SAVS-SAMSAH)

A l'aide du **Fichier National des**

**Etablissements Sanitaires et Sociaux :**

Site: [www.finess.sante.gouv.fr](http://www.finess.sante.gouv.fr)

## LA SCOLARISATION

**✚ Depuis la loi du 11 février 2005, toutes les communes ont l'obligation de rendre leurs bâtiments accessibles et les écoles sont une priorité.**

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à l'école de votre enfant, adressez-vous à **votre commune** : un aménagement spécifique doit être pris en compte.

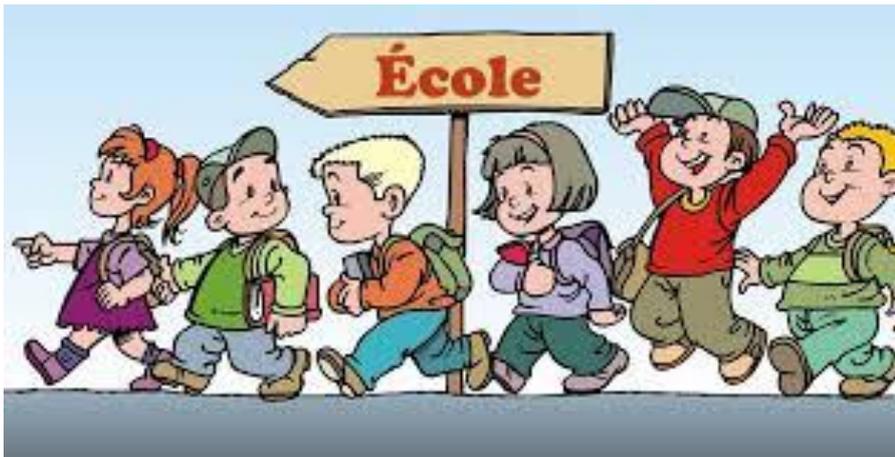
Vous pouvez vous adresser à **la Direction de l'accessibilité de la Mairie d'Ajaccio**:

Directrice : Mme Auneau Murielle

Mail: [m.auneau@ville-ajaccio.fr](mailto:m.auneau@ville-ajaccio.fr)

Site internet pour consulter l'ensemble des écoles et crèches pour vos enfants:

[www.ajaccio.fr](http://www.ajaccio.fr)



## TRANSPORT ET DÉPLACEMENT

Le Transport en Commun  
d'Ajaccio:  
**MUVISTRADA**

Demandez votre carte « **ACCESS 80** » ou « **ACCESS 50** » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)  
Vous pouvez retirer le dossier d'inscription:  
Après de l'agence commerciale  
CTA – 75 cours Napoléon



Vous pouvez aussi adhérer au **service TAD +**, service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite (desserte d'arrêt à arrêt) sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% d'incapacité.

✚ **Avant de vous déplacer dans un lieu, bien vérifier son accessibilité: ascenseur, marches, pentes, largeur des portes. N'hésitez pas à téléphoner pour vous renseigner.**

✚ **Le Permis de conduire :**

Vos droits sur:

[http://www.handroit.com/permis\\_conduire.htm](http://www.handroit.com/permis_conduire.htm)

✚ **Aménager son véhicule :**

Des financements sont possibles pour cela contactez:

L'association des Paralysés de France (APF)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



✚ Pour **obtenir une Carte Mobilité Inclusion** (ancienne carte de stationnement) afin de pouvoir se garer sur les emplacements réservés aux personnes handicapées, vous devez en faire la demande auprès de la MDPH ou Le Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pour les personnes qui relèvent du code des pensions militaires d'invalidité et de victimes de la guerre

Site: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/laccessibilite-du-stationnement-et-carte-mobilite-inclusion-cmi>



### **Micheline:**

Des autorails neufs sont entrés en service au printemps 2009 avec accès adapté, emplacement pour des voyageurs en fauteuil roulant et WC accessible. Ces nouveaux autorails sont utilisés sur les grandes lignes entre Bastia - Ajaccio - Calvi. Les anciens Soulé utilisés entre Calvi et Ile Rousse ne sont pas spécialement adaptés pour les fauteuils roulants.

Pour les horaires : [www.corsicabus.org](http://www.corsicabus.org)



Tous les ferries sont équipés pour accueillir les passagers handicapés, avec des accès faciles à bord pour les fauteuils roulants. Il en est de même pour le terminal, qui en plus contient des toilettes adaptées.



**✚ Si vous devez voyager en dehors de la Corse :**

*Préparez votre itinéraire sur Infomobi: 0 810 64 64 64 ou sur le site internet [www.infomobi.com](http://www.infomobi.com) vous trouverez des plans à lisibilité améliorée, des informations sur les dispositifs techniques et des conseils pour vous déplacer*

**❖ Concernant le train:**

Pour me déplacer sur le **réseau ferroviaire Français via la SNCF** : le service **Accès Plus** permet aux personnes handicapées titulaires d'une invalidité à 80% et plus d'être mises en relation avec un conseiller qui prendra en compte leur demande et leurs besoins en matière d'accompagnement.

Pour les personnes ayant besoin d'une aide particulière pour se déplacer de leur domicile jusqu'en gare et inversement, la SNCF a créé le service **d'aide à la personne Domicile-Train**.

Toutes les informations sur ce service sur le site internet:

<http://www.voyages-sncf.com/services/accompagnement>

**❖ Concernant l'avion :**

**SAPHIR**, Service d'Air France d'assistance pour les informations et réservation:

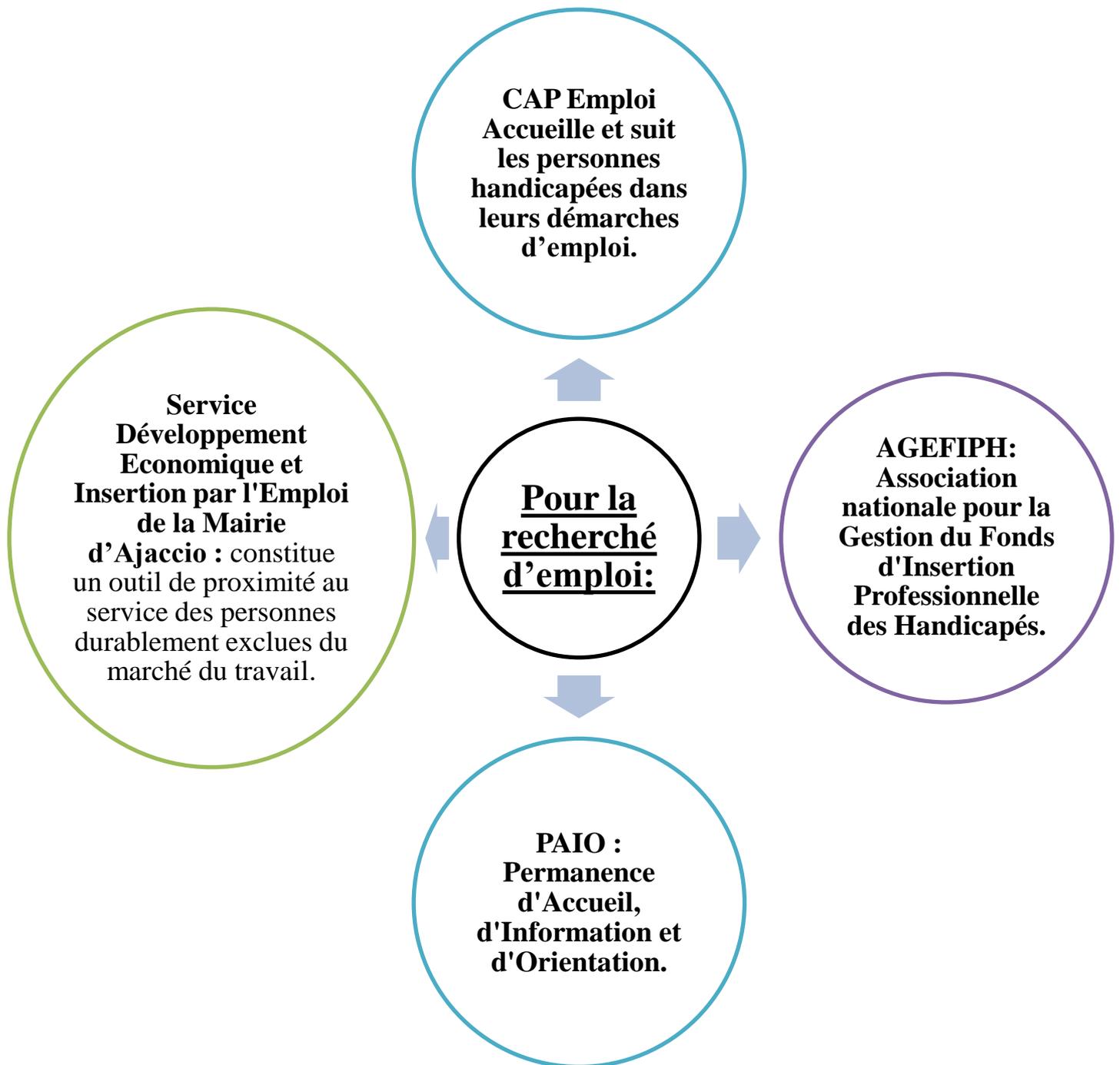
☎ 0 820 01 24 24 de 9h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 18h00 le samedi. Ou sur le site internet: [www.argos.fr/airfr/info.htm](http://www.argos.fr/airfr/info.htm)

**La Compagnie AIR CORSICA** vous propose également son service SAPHIR. Toute réservation doit être effectuée au plus tard 48h avant le départ:

☎ 0825 35 35 35 (0,15€ ttc/mn) du lundi au dimanche de 9h à 17h.



✚ « **Demandez la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), c'est faire reconnaître officiellement son aptitude au travail suivant ses capacités liées à son handicap.** »



Pour toutes informations sur le **financement de l'accompagnement** (aide humaines, techniques...) pour les étudiants en situation de handicap, contactez Droit au Savoir Info:

☎ 0 810 35 10 13

La **MDPH** peut vous proposer une orientation en milieu protégé ou adapté, pour que vous puissiez exercer une activité rémunérée dans des conditions adaptées à vos possibilités.

**Faire ses études et se former:**

**Entrer dans la fonction publique:**

Connaitre les emplois disponibles dans la fonction publique:  
[www.fonction-public.gouv.fr](http://www.fonction-public.gouv.fr)

**Adresses utiles :**

**Service Développement Economique et Insertion par l'Emploi:**

Hôtel de Ville  
1er étage  
20000 Ajaccio

☎ 04.95.22.04.40

**Pôle emploi Ajaccio:**

Quartier Saint Joseph,  
Avenue du Mont Thabor, 20000 Ajaccio

☎ 3949

*Un conseil écoutez la Radio Vivre FM, fréquence 93.9  
Emission dédiées à l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation et la formation.*

**FNATH** (Fédération Nationale  
des Associations du Travail et  
des Handicapés)

11, rue des Anciennes Mairies  
92000 Nanterre

☎ 01.47.29.81.05

Site: [www.fnath.org](http://www.fnath.org)

**Le Conseil des  
Prud'hommes**

Jardin du Centre Bat. 2 -  
Chemin de Loretto  
20090 Ajaccio

☎ 04.95.23.73.95

**Si vous rencontrez des difficultés  
dans votre travail:**

**La Direction Départementale de  
l'Emploi et de la Formation  
Professionnelle (DDTEPP)**

2 chemin de Loretto - BP332  
20180 Ajaccio Cedex 1

☎ 04 95 23 90 00

*Votre employeur peut bénéficier de subventions pour ces aménagements en s'adressant à l'AGEFIPH (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour le secteur privé ou au FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).*

## QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, DE LOISIRS ET DE SPORT JE PEUX PRATIQUER ?

### La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA. (Spectacles: Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée Fesch)

### Les associations:

**ACLAM:** Association de loisirs, culturelle et de relations du quartier de Mezzavia

**RECRE 2A:** cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors ; actimarche ; gym équilibre; gym handicap ; aquagym en piscine l'hiver et en mer l'été ; randonnées ; sorties.



### Le sport:

#### **Odyssée Plongée**

Venez vivre vos plongées en parfaite liberté et sans contraintes

#### **Société Nautique Ajaccio**

La passion de la voile

#### **Piscine des Salines « Canetons » et Piscine Pascal Rossini**

Équipements adaptés pour personnes à mobilité réduite.

**Équitation:** Centre équestre Campo Dell'Oro

#### **La Médiation Animal:**

Association Les Hérissons

Leslie & Noki

**Handiguide des sports:** guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées.

#### **Une Mains Tendue:**

Educateur sportif spécialisé.

### Autres activités:

#### **Office du Tourisme d'Ajaccio:**

Conseils et informations pour vos loisirs, vacances, sorties.

Site: [www.ajaccio-tourisme.com](http://www.ajaccio-tourisme.com)

#### **Se baigner avec les handiplagistes.**

**Randonnées en joelette** (fauteuil tout terrain mono-roue) avec l'APF

## CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES

 *En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés. Renseignements auprès de l'Association Tourisme*

### ❖ L'Office du Tourisme d'Ajaccio:

Peut vous conseiller sur vos sorties, vos loisirs ou encore vos vacances.

### ❖ Les aides financières :

Divers organisme peuvent vous aider à financer vos projets de vacances sous certaines conditions : la **CPAM**, **l'Agence Nationale des Chèques Vacances**, **votre mutuelle**, **votre comité d'entreprise**, **la MDPH** (pour les bénéficiaires de la PCH...)  
**Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS)** peut aussi vous aider, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du service.

*Pour Information: Dans les musées nationaux, l'entrée est gratuite pour l'accompagnateur.*

### L'association Tourisme Handicaps

43, rue Marx Dormoy, 75018 PARIS

 01.44.11.10.41

Mail: [tourisme.handicaps@club-internet.fr](mailto:tourisme.handicaps@club-internet.fr)

Site Internet: [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Santé:

#### **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :**

Bd Abbe Recco Les Padules  
BP 910  
20702 Ajaccio Cedex 9  
Site internet: [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

#### **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud:**

19, avenue Impératrice-Eugénie  
20306 Ajaccio Cedex  
Site internet: [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### **Des fiches pour expliquer aux familles les consignes préopératoires:**

Lorsque l'opération d'un enfant est programmée, les familles ne comprennent pas toujours les nombreuses consignes transmises par les services d'anesthésie:

**L'Association SPARADRAP** met à votre disposition 2 fiches pratiques sur : [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org)

### Impôts :

**L'Association des Paralysés de France** édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF:

40 Avenue Noël Franchini  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.20.75.33  
Mail: [dd.20a@apf.asso.fr](mailto:dd.20a@apf.asso.fr)

## Pour l'accessibilité:

Vous trouverez sur le site **CORSICA ACCESS** des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, déplacements...) nécessaires aux personnes à mobilité réduite en Corse: [www.corsica-access.org](http://www.corsica-access.org)

### **Le Guichet Unique**

Guichet Unique Enfance/Jeunesse  
immeuble Diamant 1 BP 30 192  
20178 Ajaccio Cedex 1  
Tél : 04.95.21.11.49  
[animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr](mailto:animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr)



### **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.  
[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

**Association pour personnes en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante** sur Ajaccio ou en Corse:

[www.sanitaire-social.com](http://www.sanitaire-social.com)  
[www.afc-ajaccio.org](http://www.afc-ajaccio.org)

### Autres Associations:

#### **SEP INSEME**

Association pour lutter contre la sclérose en plaque  
Lieu-dit Piscia  
20167 Peri  
Page Facebook Sep Inseme « vivre avec »

#### **Association Française des Polyarthritiques et des Rhumatismes Inflammatoires Chroniques**

AFP-RIC 9 rue de Nemours  
75011 Paris  
☎ 01.400.30.200  
Mail: [afp@nerim.net](mailto:afp@nerim.net)  
Site: [www.polyarthrite.org](http://www.polyarthrite.org)

#### **L'Association des diabétiques de Corse**

Chez Rose Marie Pasqualaggi  
Rue Paul Giacobbi – H7  
20090 Ajaccio  
[rosemarie@lesdiabetiquesdecorse.net](mailto:rosemarie@lesdiabetiquesdecorse.net)  
☎ 06 11 04 35 03  
Site: <http://lesdiabetiquesdecorse.net/>

## En cas d'urgences:



☎ Urgences psychiatrie : 04 95 29 36 45

☎ Ecoute Famille : 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute : 01.45.39.40.00

☎ SOS Médecins : 3624

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977

☎ SAMU : 15

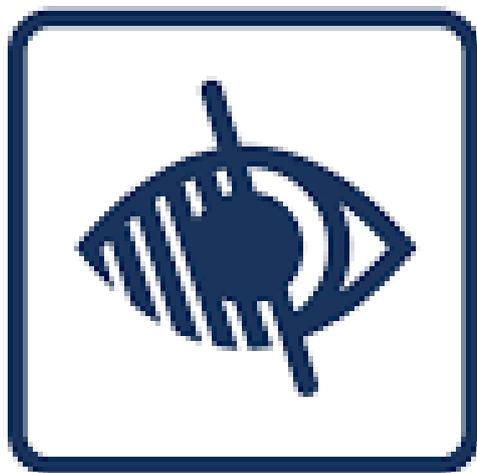
☎ Police secours : 17

☎ Pompiers : 18



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

## **LE HANDICAP VISUEL**

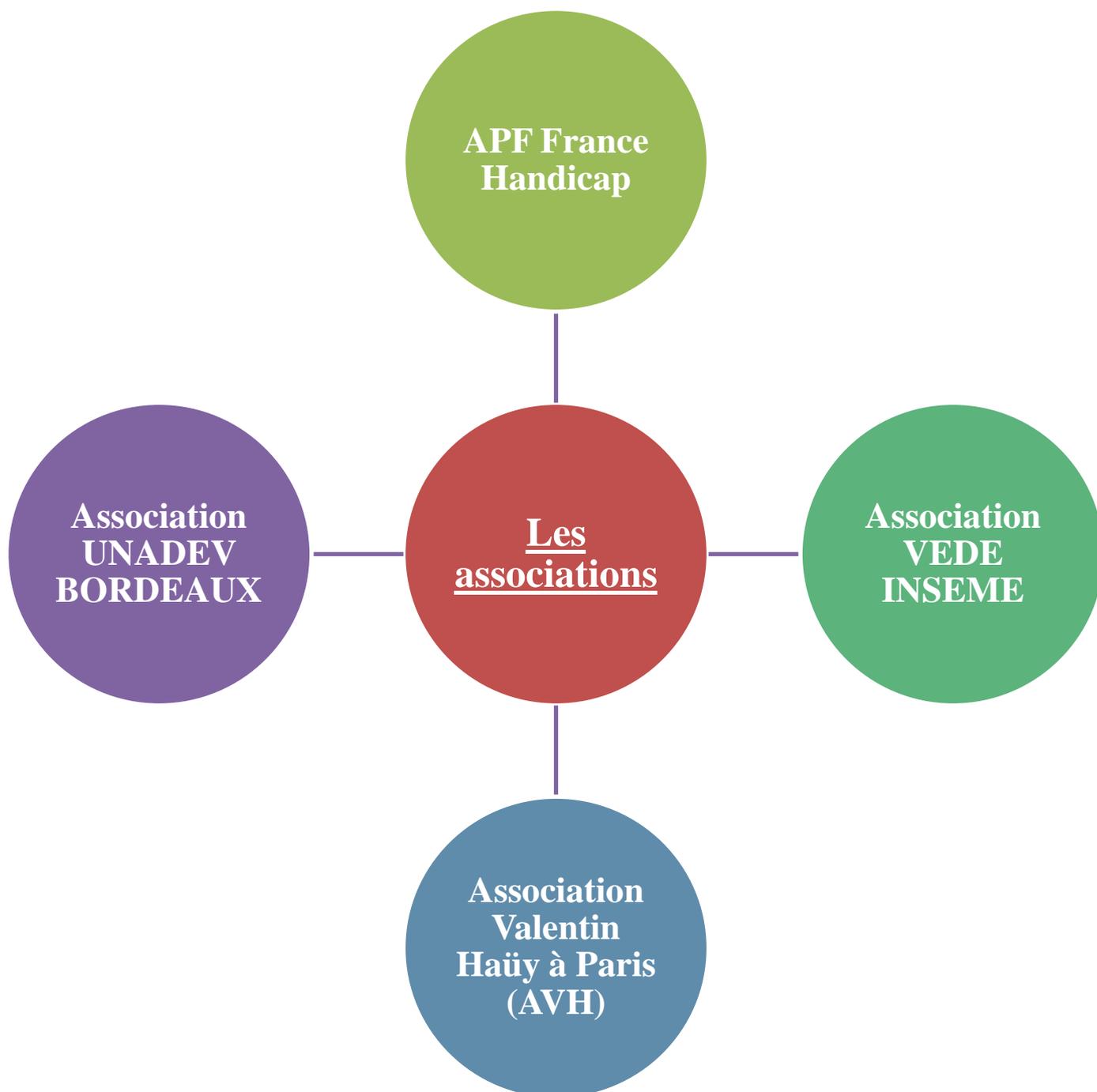


**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>JE SUIS EN TRAIN DE PERDRE LA VUE.....</b>	<b>27</b>
<b>PUIS-JE AVOIR DES AIDES?.....</b>	<b>29</b>
<b>J'AI BESOIN DE RÉORGANISER MON INTÉRIEUR POUR Y VIVRE .....</b>	<b>32</b>
<b>GÉRER MON QUOTIDIEN.....</b>	<b>33</b>
<b>COMMENT PUIS-JE ME DÉPLACER ?.....</b>	<b>35</b>
<b>EMPLOI ET FORMATION.....</b>	<b>39</b>
<b>QUELLE ACTIVITÉ DE LOISIR, CULTURE, SPORT, JE PEUX PRATIQUER.....</b>	<b>42</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES ET NUMÉROS D'URGENCES.....</b>	<b>44</b>
<b>ANNUAIRES.....</b>	<b>45</b>

## JE SUIS EN TRAIN DE PERDRE LA VUE



**Le service  
ophtalmologie de  
l'hôpital d' Ajaccio.**

**Qui  
contacter  
pour un  
diagnostic?**

**Un médecin  
spécialiste en  
ophtalmologie.**

**Maison Départementale  
des Personnes  
Handicapées (MDPH)**

**Chiens Guides  
d'Aveugles de Corse.**

**Les Services  
que vous  
pouvez  
contacter**

**L'Institut des  
Déficients  
Sensoriels IDS**

**Le Direction de l'accessibilité  
de la Mairie d' Ajaccio et pour la  
CAPA: la Mission Handicap.**

## PUIS-JE AVOIR DES AIDES?

**!!!**

*Avant toute chose, il faut d'abord que mon handicap et mes besoins soient reconnus et validés.*

**Maison Départementale  
des Personnes  
Handicapées (MDPH)**

**Où effectuer  
mes  
démarches ?**

**Centre Intercommunal  
d'Action Social de la ville  
d'Ajaccio. (CIAS)**

 **L'Allocation Personnalisée au Logement (APL)** auprès de la caisse d'Allocation familiale (CAF)

 **L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)** auprès de la MDPH.

Les aides financières

 **La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** ainsi que d'autres prestations :

- Aides humaines (forfait cécité)
- Aides techniques (synthèse vocale, logiciels adaptés)
- Aides animalières (chien guide club d'éducation canine à VERO)
- Soutien psychologique

 **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**, s'adresser aux assistantes sociales de votre secteur.

 **Institut pour les Déficients Sensoriels:**

Institut d'éducation sensorielle pour sourds et aveugles d'Ajaccio.

Plus d'informations:

[www.enfant-aveugle.com](http://www.enfant-aveugle.com)

 Faire une **demande d'Assistante de vie scolaire** auprès de la MDPH.

**Aides pour une prise en charge d'un enfant**

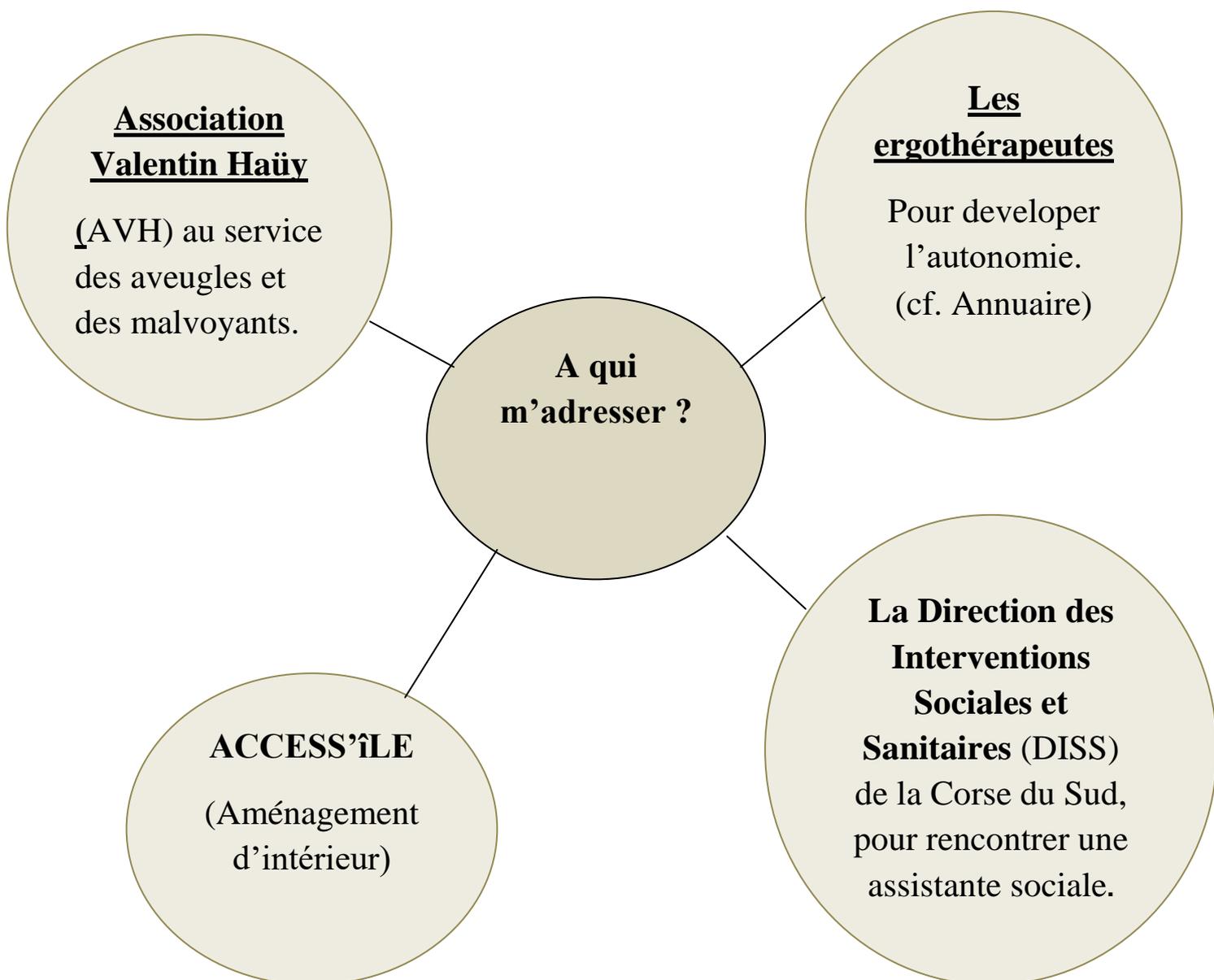
 **Concernant les transports scolaires :**

Possibilité de bénéficier d'un transport adapté ou du remboursement des frais de déplacement par le biais de la PCH transport versée par la Collectivité de Corse. Pour cela il faut faire une demande à la MDPH.

 **Demande de matériel scolaire** pour les écoles primaires auprès de la **Direction Accessibilité** de la Mairie d'Ajaccio.

## J'AI BESOIN DE RÉORGANISER MON INTÉRIEUR POUR Y VIVRE

« *Réorganiser son intérieur, c'est trouver facilement chaque objet, chaque ustensile de cuisine ...* »



## GÉRER MON QUOTIDIEN

*Maison Territoriale des Services ADMR Ajaccio et Grand Ajaccio*

<http://www.admr2a.fr/maison-services-admr-ajaccio/>

 **L'Association Nationale de Défense des Malades Invalides et Handicapés :**

[www.ami-handicap.org](http://www.ami-handicap.org)

**Pour les papiers administratifs**

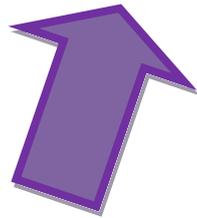
 **Les écrivains publics :**

**V.O Abbatucci :** mandataire judiciaire-aide administrative

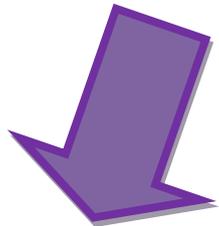
**Plume d'île :** Sabine SUSINI

Toutes **les associations d'aide à la personne** exerçant sur la Corse:

[www.sap.e-corsica.net/](http://www.sap.e-corsica.net/)



**Courses, Ménage,**  
**aides à la**  
**personne:**

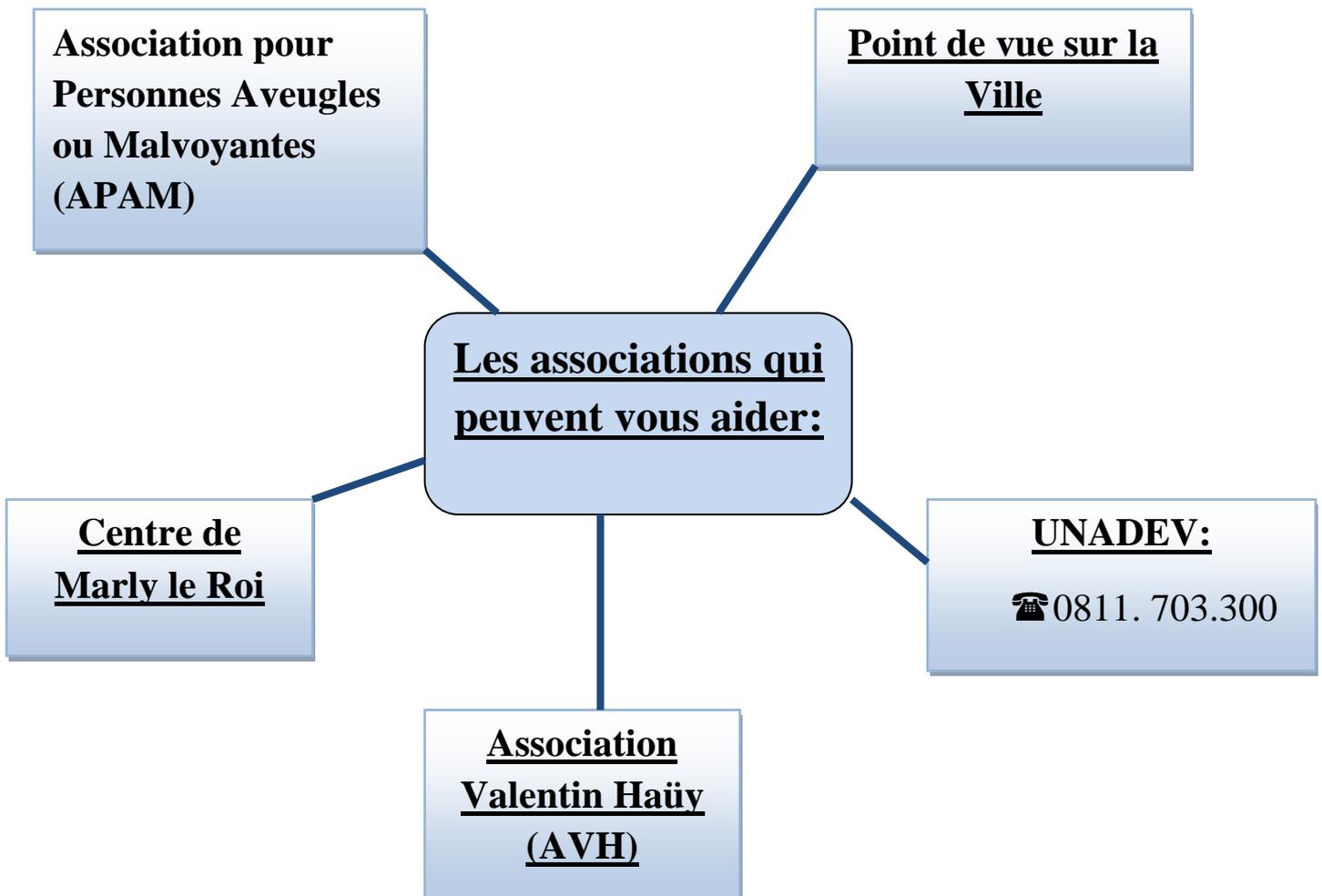


Pour toutes ces prestations vous pouvez employer et payer vous-même une personne avec le Chèque Emploi Service Universel: **CESU**

## COMMENT PUIS-JE ME DÉPLACER?

Site internet: [www.visioptronic.f](http://www.visioptronic.f)

Il vous permet de découvrir les meilleures aides électroniques qui existent actuellement pour se déplacer en intérieur et à l'extérieur.





### **Télécommandes pour feux tricolores :**

<http://magasin.avh.asso.fr/26-orientation>

<https://www.phitech.fr/fr/pour-les-deficients-visuels.html>



### **Besoin d'un chien guide?**

Renseignez-vous auprès des écoles de chiens guides: 105, avenue Saint Maurice, 75012 PARIS

☎ 01.43.65.64.67

[paris@chiensguides.fr](mailto:paris@chiensguides.fr)

[www.paris.chiensguides.fr](http://www.paris.chiensguides.fr)

L'association des chiens guides d'aveugles Provence Côte d'Azur a ouvert une antenne en Corse et plus précisément à Vero (Corse du Sud):

Cette association a pour but d'offrir des chiens qu'elle remet gratuitement aux aveugles qui en font la demande. Club d'Education Canine de Vero.

### **Le Covoiturage :**

[www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com)

[www.vadrouille-covoiturage.com](http://www.vadrouille-covoiturage.com)

[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

[www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com)

[www.covoiturage-dynamique.eu](http://www.covoiturage-dynamique.eu)

<http://www.driiveme.com>



### **Service TAD+:**

Service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite ayant une incapacité d'au moins 80%, et résidant sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada.

Sur réservation préalable par téléphone au **0 800 000 400**



### **Le Transport en Commun d'Ajaccio: MUVISTRADA**

**Demandez votre carte « ACCESS 80 »** ou « ACCESS 50 » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)

Tous les bus et arrêts de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien sont accessibles équipés d'un GPS de localisation afin de faciliter l'accès aux personnes déficientes visuelles.

**Concernant le réseau ferroviaire Français:**

**La SNCF a le service Accès Plus** qui permet aux personnes handicapées titulaires d'une invalidité à 80% et plus d'être mises en relation avec un Service gratuit sur simple appel ou mail:

☎ 0 890 640 650 ou 08 36 37 68 69

Mail: [accesplus@sncf.fr](mailto:accesplus@sncf.fr)

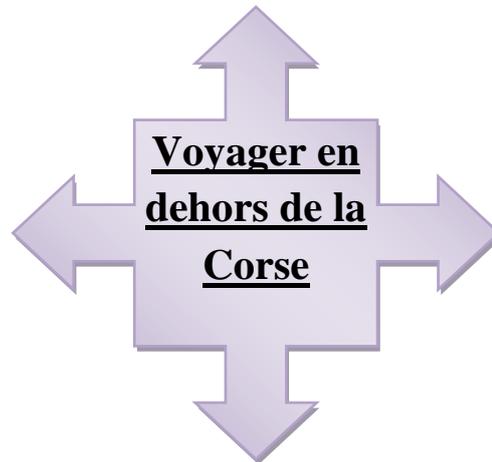
Site internet: [www.accesplus.sncf.com](http://www.accesplus.sncf.com)

**Préparez votre itinéraire sur Infomobi :**

Vous trouverez des plans à lisibilité améliorée, des informations sur les dispositifs techniques et des conseils pour vous déplacer.

☎ 0 810 64 64 64

Site: [www.infomobi.com](http://www.infomobi.com)



**SAPHIR, Service d'Air France:** 820 01 24 24 ou [www.argos.fr/airfr/info.htm](http://www.argos.fr/airfr/info.htm)

**La Compagnie AIR CORSICA** vous propose également son service SAPHIR. Toute réservation doit être effectuée au plus tard 48h avant le départ.

☎ 09 69 36 72 77

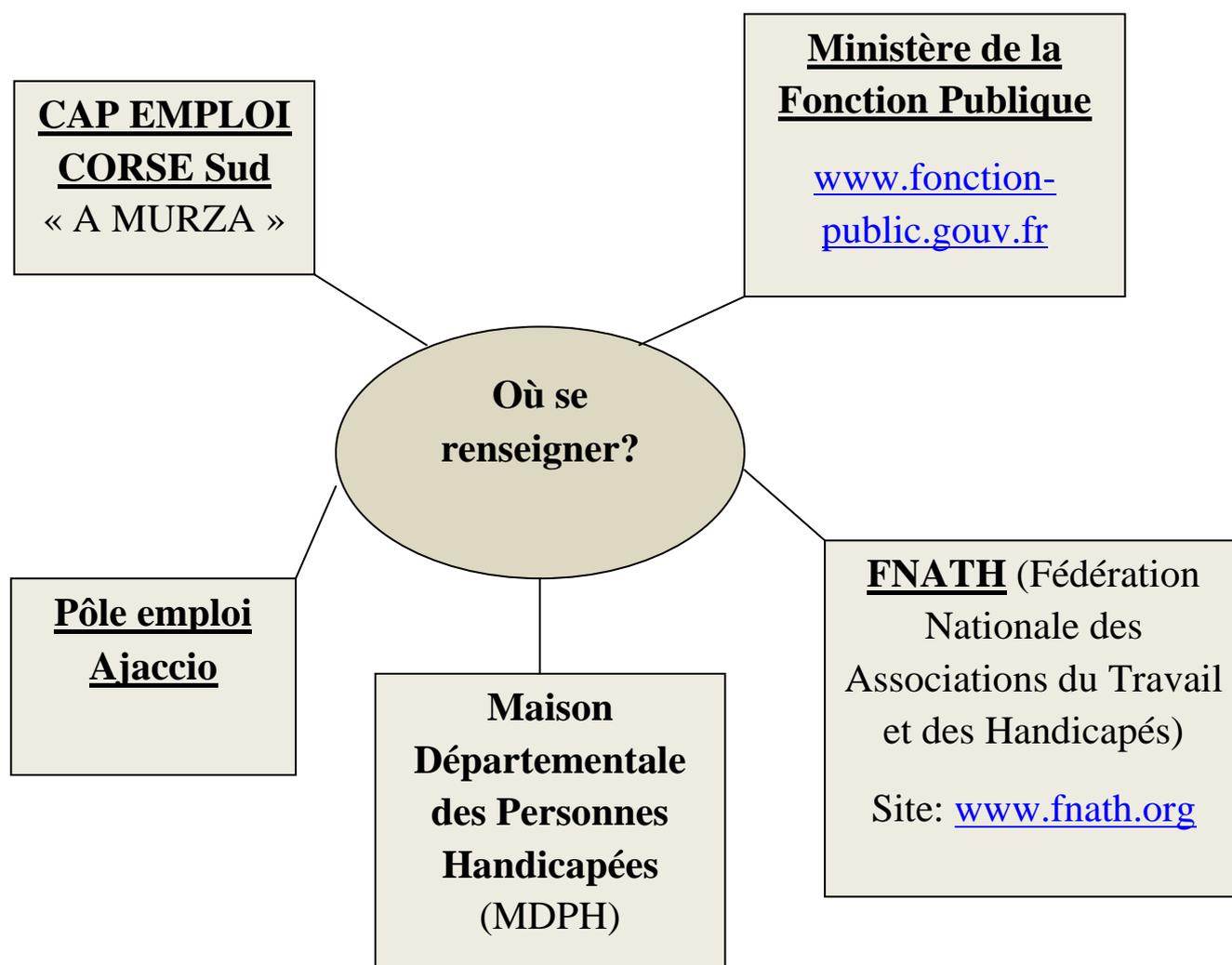
Pour les personnes ayant besoin d'une aide particulière pour se déplacer de leur domicile jusqu'en gare et inversement la SNCF a créée le service d'aide à la personne **Domicile-Train.**

*Vous trouverez toutes les informations sur ce site:*

<http://www.voyages-sncf.com/services/accompagnement>

## EMPLOI ET FORMATION

*« Demandez la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), c'est faire reconnaître officiellement son aptitude au travail suivant ses capacités liées à son handicap. »*



### **Les adaptations possible :**

- Informatique, Téléphonie
- Déplacements domicile (Télétravail)
- Votre employeur peut bénéficier de subventions pour ces aménagements en s'adressant à l'**AGEFIPH** pour le privé ou au **FIPHFP** pour le public.

**Le syndicat au sein de votre entreprise**

**Comment garder mon emploi : adaptations de mon poste de travail, quels financements, où s'adresser ?**

**L'Association Valentin Haüy avec l'aide d'une charge d'insertion.**

Pour obtenir des réponses, contactez le Pôle Emploi de l'AVH:

 01.44.49.27.27

Mail:

[insertion.emploi@avh.asso.fr](mailto:insertion.emploi@avh.asso.fr)

**La Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEPP)**

Pour toutes informations sur le financement de l'accompagnement (aide humaines, technique) pour les étudiants en situation de handicap, contactez **Droit au Savoir Info:**

☎ 0 810 35 10 13

**La MDPH** peut vous proposer une orientation en milieu protégé ou adapté, pour que vous puissiez exercer une activité rémunérée dans des conditions adaptées à vos possibilités.

**Faire ses études et se former**



*Un conseil écoutez la Radio*

*Vivre FM, fréquence 93.9*

*Emission dédiées à l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation et la formation.*

## QUELLE ACTIVITÉ DE LOISIR, CULTURE, SPORT, JE PEUX PRATIQUER

✚ **Télévision** : “A vous de voir” documentaires sur la réalité de la déficience visuelle, diffusé tous les **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois à 9h40 sur France 5.**



✚ **Aller à la plage** : sur la plage du Trottet (Bd Mme Mère) qui se situe en plein cœur de la ville d'Ajaccio avec le Label Handiplage. Cette plage propose le dispositif « **Audioplage** » qui permet d’aider les personnes mal ou non voyantes à se baigner librement, en toute autonomie, et dans des conditions de sécurités optimales.



*Vous trouverez sur le site **CORSICA ACCESS** des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, déplacements...) nécessaires aux personnes à mobilité réduite en Corse: [www.corsica-access.org](http://www.corsica-access.org)*

### **Le sport :**

Avec l'association une  
**Main Tendue** ou avec la  
**Société Nautique Ajaccio**  
FFVoile- Handivoile.

### **Equitation:**

Centre  
Equestre

**Handiguide des sports :** Le guide des  
activités physiques et sportives pour  
les personnes handicapées recense par  
département et par type de handicap  
l'ensemble des associations, les  
actualités et les liens utiles :

<http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

### **La médiation animale**

Avec l'association  
les Hérissons ou  
Lesli et Noki.

### **La culture :**

La ville d'Ajaccio a mis en place des  
tarifs préférentiels pour les bénéficiaires  
de l'AAH et leurs accompagnants au  
même titre que les moins de 25 ans les  
chômeurs et les titulaires du RSA  
(spectacles : Espace Diamant, Palatinu et  
entrée au Musée Fesch)

Le Musée Fesch dispose de tablettes  
numériques qui comptent l'histoire des  
œuvres exposées.

## INFORMATIONS PRATIQUES ET NUMÉROS D'URGENCES

### Santé:

Il existe des mutuelles spécialisées comme la Mutuelle Intégrance qui propose des garanties particulières aux bénéficiaires de l'AAH.

Site: [www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)

### Impôts:

L'Association des Paralysés de France édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF.

Association pour personne en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante sur Ajaccio ou en Corse. *Vous trouverez toutes les informations sur les sites internet ci-dessous:*

[www.sanitaire-social.com](http://www.sanitaire-social.com)

[www.afc-ajaccio.org](http://www.afc-ajaccio.org)

### Numéros d'urgences:

 Police Secours: 17

 SAMU: 15

 Pompiers: 18

 SOS Médecin (WE et NUIT): 3624

 Suicide écoute: 01.45.39.40.00

 Maltraitance personnes Agées ou handicapées : 3977

### **Quelques liens utiles:**

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

[www.lecole-ensemble.org](http://www.lecole-ensemble.org)

## ANNUAIRES

### Les associations:

#### **APF- France Handicap**

Avenue du Dr Noël Franchini  
20000 Ajaccio

☎ 04.95.20.75.33

Fax: 04.95.76.03.55

Mail: [dd.ajaccio@apf.asso.fr](mailto:dd.ajaccio@apf.asso.fr)

#### **Association VEDE INSEME**

Rse des Iles Im le Sicile Bat B  
20 000 Ajaccio

Président Tony Martin

[vedeinseme@gmail.com](mailto:vedeinseme@gmail.com)

☎ 06.59.03.43.37

#### **Association pour Personnes Aveugles ou Malvoyantes (APAM):**

Prise en charge par la Sécurité  
Sociale

3, rue Jacquier – 75014 Paris

☎ 01.40.44.88.00

#### **Centre de Marly le Roi :**

Prise en charge par la Sécurité  
Sociale – 27, chemin de  
l'Auberderie, 78160 Marlyle Roi

☎ 01.30.08.83.00

#### **Association Valentin Haüy (AVH)**

Service des aveugles et des  
malvoyants,

5 rue Duroc- 75007 Paris

☎ 01.44.49.27.27

Site: [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

#### **Association UNADEV, Bordeaux**

☎ 0811 703 300

[www.unadev.com](http://www.unadev.com)

### **Les hérissons:**

Lieu dit 'cataraghju'  
Route de Bottaccina  
20129 Bastelicaccia

☎ 06.22.38.39.18 ou  
06.45.12.55.90

[asso-herissons@orange.fr](mailto:asso-herissons@orange.fr)

[casadiricci@orange.fr](mailto:casadiricci@orange.fr)

### **Main Tendue**

☎ 06.76.90.94.30

[Wandis.educ@gmail.com](mailto:Wandis.educ@gmail.com)

Facebook: Wandis Educ Ajaccio

### **Société Nautique Ajaccio FFVoile- HANDIVOILE**

Les fosses de la citadelle

Christophe Dumoulin

☎ 06.15.37.70.71

[snajaccio.voile@gmail.com](mailto:snajaccio.voile@gmail.com)

### **Centre équestre**

Campo Dell Oro-Route de Bastia

20000 Ajaccio

☎ 04.95.23.03.10

### **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en  
situation de handicap.

[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

Page Facebook : HandàManu

## Les centres:

### Hôpital d'Ajaccio:

Avenue Impératrice Eugénie

20184 Ajaccio-Cedex 1

☎ 04 95 29 90 90

### IDS

Service de proximité susceptible d'intervenir dans les lieux de vie de l'enfant et adolescent et du jeune adulte.

### Chiens Guides d'Aveugles de Corse

☎ Monsieur Jacques MICHEL  
06.10.44.95.04

[ustagnu2a@gmail.com](mailto:ustagnu2a@gmail.com)

Route de Bastia-Vero

20133 Uccian

### La Direction Accessibilité de la Mairie d'Ajaccio

☎ 04.95.22.96.13 -  
[www.ajaccio.fr](http://www.ajaccio.fr)

Murielle Auneau: [m.auneau@ville-ajaccio.fr](mailto:m.auneau@ville-ajaccio.fr)

### Pour la CAPA: Isabelle

FELICIAGGI Conseillère

Municipale Déléguée au handicap:

[i.feliciaggi@ville-ajaccio.fr](mailto:i.feliciaggi@ville-ajaccio.fr)

**A Savoir: les sites de la ville d'Ajaccio ainsi que de la CAPA sont équipés du système ReadSpeaker**



### MDPH

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph Im Castellani

BP 80962 20700 Ajaccio Cedex 9

☎ 04.95.10.40.90

Le lundi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Le Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi - : **UNIQUEMENT LE MATIN** de 8h30 à 11h30.

### CIAS d'Ajaccio

3 rue Sœur Alphonse

20000 Ajaccio

☎ 04.95.51.52.88

E-mail : [ccas@ville-ajaccio.fr](mailto:ccas@ville-ajaccio.fr)

## **CAF Corse du Sud**

19, avenue Impératrice-Eugénie

20306 Ajaccio Cedex

☎ 0810 25 20 10 – Site :  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## **La DISS de la Corse du Sud**

7, Cours Grandval

☎ 04 95 29 15 58.

Fax: 04 95 29 14 70

## **Maison Territoriale des Services ADMR Ajaccio et Grand Ajaccio**

Lot Michelangelo--20167 AFA

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30  
à 16h30

☎ 04.95.21.98.37

<http://www.admr2a.fr/maison-services-admr-ajaccio/>

## **CAP Emploi Corse du Sud « A MURZA »**

8 rue Paul Colonna d'Istria  
20 091 Ajaccio

☎ 04 95 22 16 47

## **Pôle Emploi Ajaccio :**

Quartier saint joseph, Avenue du  
Mont Thabor, 20000 Ajaccio

☎ 3949

## **Ministère de la Fonction Publique**

72, rue de Varenne- 75500 PARIS  
SP 07

## **FNATH**

11, rue des Anciennes Mairies -  
92000 Nanterre

☎ 01.47.29.81.05

## **DDTEP**

2 chemin de Loretto - BP332 -  
20180 Ajaccio – Cedex 1

☎ 04 95 23 90 00

## Les aides:

### Les ergothérapeutes à Ajaccio

Madame Florence

☎ 06.77.61.12.13

Monsieur Jean Michel Boissonade

☎ 06.66.59.30.68

### ACCESS ILE

Lieu-dit Campo Di Fiori Route de Mezzavia

20090 Ajaccio

Site: <http://www.accessile.com/>

☎ 04 95 100 190

### Les écrivains publics sur Ajaccio:

**V.O ABBATTUCCI:**

Résidence les jardins de l'Empereur-Immeuble le Louis B

20 000 Ajaccio

☎ 04.95.20.31.52

[www.ombredelabc.com](http://www.ombredelabc.com)

### **PLUME D'ÎLE**

Sabine Susini

20 166 Porticcio

☎ 06.86.84.17.17

[contact@plumedile.org](mailto:contact@plumedile.org) /

[www.plumedile.com](http://www.plumedile.com)



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

## **LE HANDICAP AUDITIF**



**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>J'ENTENDS DE MOINS EN MOINS, JE DEVIENS SOURD, JE SUIS SOURD.....</b>	<b>52</b>
<b>LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER.....</b>	<b>53</b>
<b>J'AI DES DIFFICULTÉS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS.....</b>	<b>55</b>
<b>COMMENT ME DÉPLACER FACILEMENT ?.....</b>	<b>57</b>
<b>EMPLOI, FORMATION, AMÉNAGEMENT, FINANCEMENT.....</b>	<b>60</b>
<b>QUELS LOISIRS JE PEUX PRATIQUER ? QUELS SPORTS JE PEUX PRATIQUER ?.....</b>	<b>63</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES : NUMÉROS D'URGENCES.....</b>	<b>64</b>

## J'ENTENDS DE MOINS EN MOINS, JE DEVIENS SOURD, JE SUIS SOURD

Si vous avez des problèmes pour entendre ou que vous n'entendez plus, il faut voir un **médecin ORL**.

Si vous avez déjà un appareil auditif, ou si votre médecin ORL vous demande de mettre un appareil, allez voir un **audioprothésiste**.

Si vous avez des difficultés de communication orale ou écrite, allez voir un **orthophoniste**.

Vous pouvez contacter l'**Institut pour les Déficients Sensoriels (IDS)**.

Site internet pour les sourds et malentendants : [http://surdite.lsf.free.fr/corse\\_et\\_ablissements.htm](http://surdite.lsf.free.fr/corse_et_ablissements.htm)

**ARIS Corse:**  
Association d'interprètes.  
Mail: [aris.corse@gmail.com](mailto:aris.corse@gmail.com)  
06.71.82.91.09

**A.D.P.E.P.2.A**  
Service d'Education Spéciale et de Soins à domicile.  
Tél: 04 95 22 23 72

**MDPH : Maison Départementale des Personnes handicapées.**  
04.95.10.40.90

**Murielle AUNEAU**  
Chargée de mission handicap et accessibilité.  
04.95.22.96.13  
Mail: [m.auneau@ville-ajaccio.fr](mailto:m.auneau@ville-ajaccio.fr)

Concernant les associations, vous pouvez consulter ce site internet: <http://parole-demains.waibe.fr/article-19--corse.html>

**Qui contacter pour un test d'audition?**

## LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER

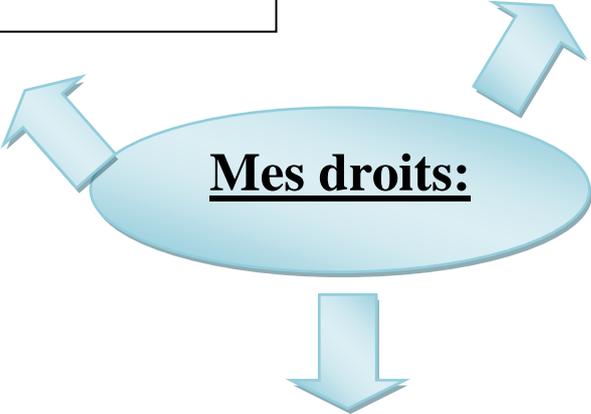
### **Les aides liées à mon handicap :**

#### Aides financières:

- ✓ Les Prestations de Compensation du Handicap (PCH)
- ✓ Aides humaines (interprètes, interface...)
- ✓ Aides techniques (appareil auditifs, aménagement du logement)

### **Les aides financières pour tous sous conditions, telles que :**

- ✓ L'aide Personnalisée au Logement (APL)
- ✓ Les Allocations familiaales.



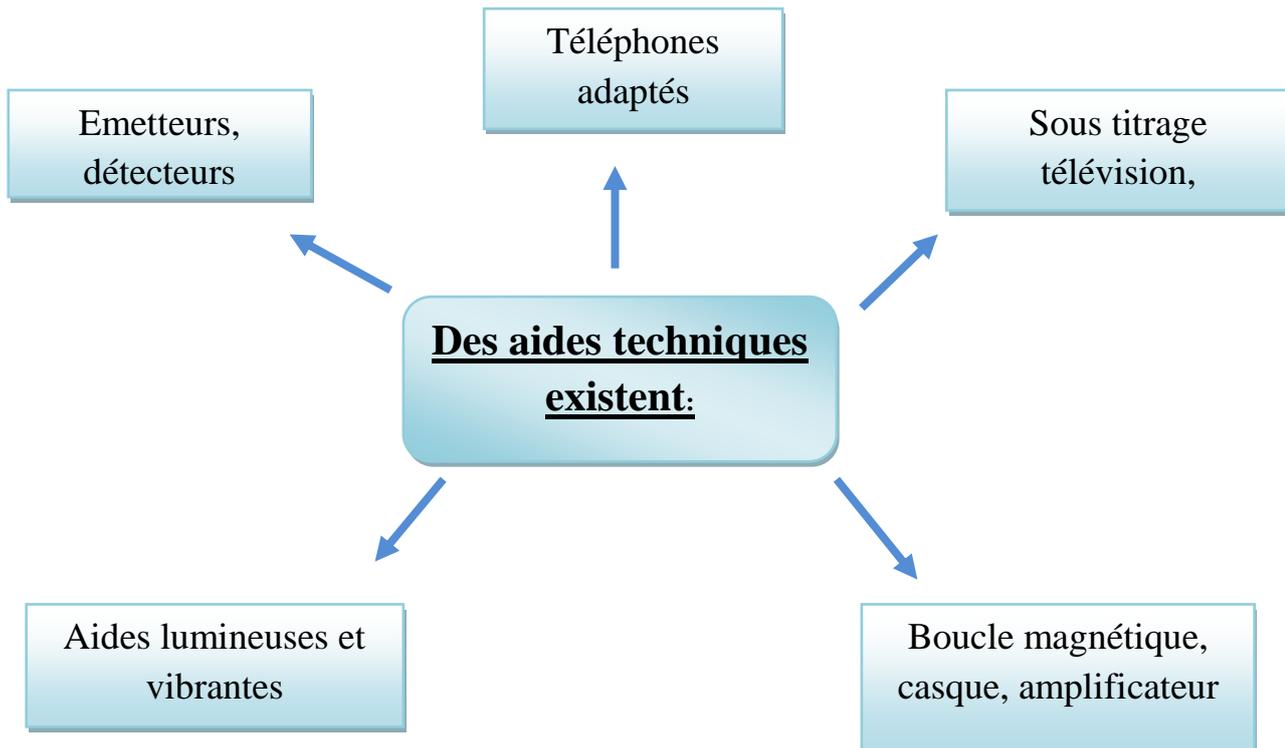
## **Mes droits:**

### **Où m'adresser?**

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- La Direction de l'accessibilité de la Mairie d'Ajaccio.
- La Mission Handicap de la CAPA (FELICIAGGI Isabelle).

!!!

***Mais avant de demander ces aides, il faut d'abord que le handicap et les besoins soient reconnus et validés par la MDPH.***



### **Où m'adresser?**

#### ❖ **Pour avoir les informations relatives aux aides techniques :**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**)

Visitez ces sites: <http://www.surdi.info> ou <http://www.audition-infos.org>

#### ❖ **Pour obtenir le matériel :**

Site internet: <http://annuaire-audition.com>

#### **Audioprothésistes**

#### ❖ **Pour le financement de ce matériel :**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**)

Demandez un **prêt AERAS** : (S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) a pour objet de faciliter l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes ayant ou ayant eu un problème grave de santé.

## J'AI DES DIFFICULTÉS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

### **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.

[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

### **Association ARIS** **Corse :**

Maison des Associations A  
SURGHENTE



**J'ai besoin d'un**  
**interprète ou**  
**d'une interface**

### **Les Assistantes sociales de secteur :**

Selon le quartier où vous résidez, vous pouvez rencontrer une assistante sociale en contactant la Direction des Interventions Sociales et Sanitaires (DISS)

7, Cours Grandval à Ajaccio.

 04.95.29.15.58

## LA SCOLARISATION

✚ *La loi du 11 février 2005 permet d'inscrire tous les enfants à l'école de leur quartier, mais leur scolarisation est fonction de leur autonomie, de leurs difficultés. Leur orientation est décidée uniquement par la MDPH via la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH) et peut être:*



### Individuelle en classe ordinaire :

Dans ce cas, l'élève pourra peut-être bénéficier d'une Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), Collective (AVS-CO), ou AVS Mutualisée pouvant avoir plusieurs enfants en même temps.

### Collective en classes spécialisées :

Ces classes regroupent au maximum 10 enfants et sont dotées d'un Instituteur et plusieurs éducateurs spécialisés. Elles sont mises en place afin d'apporter une aide adaptée aux enfants n'entrant pas dans les apprentissages de classes ordinaires. Ainsi à Ajaccio, il existe 7 Classes d'Inclusion Scolaire (CLIS) dans le premier degré (école primaire) travaillant un réseau avec les centres spécialisés.

*Dans tous les cas, l'orientation vers ces classes et/ou établissements spécialisés est assurée par la CDAPH. Vos contacts pour l'orientation scolaire sont:*

#### ***La MDPH***

#### ***L'enseignant référent de l'éducation Nationale***

*Vous pouvez obtenir ces coordonnées auprès du directeur de l'école de votre enfant ou de l'inspection académique.*

### Les crèches :

Renseignez-vous auprès de la Direction Accessibilité de la Mairie (personnel formé à la langue des signes française).

[http://www.ajaccio.fr/Les-creches-multi-accueil\\_a27.html](http://www.ajaccio.fr/Les-creches-multi-accueil_a27.html)

**Allo Crèche:**

<http://allocreche.fr/2A/ajaccio/>

### Les écoles :

Ecole Élémentaire et Maternelle des Cannes (Pascal Paoli): Site Bilingue-LSF

Rue Jean Chiappe  
Les Cannes

 04 95 22 08 62

Les AVS-CO dans les cantines

Pour tous renseignements se rapprocher du Guichet Unique de la ville d'Ajaccio.

## Les différents dispositifs :

### Quelques liens utiles :

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

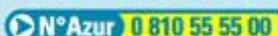
[www.lecole-ensemble.org](http://www.lecole-ensemble.org)

### Le centre de Loisirs St Jean (ALSH avec inclusion),

encadrés par des éducateurs spécialisés.

La ville d'Ajaccio en collaboration avec la CAF a mis en place un centre de loisirs adapté pour permettre aux enfants qui sont scolarisés de bénéficier d'activités pendant les vacances scolaires.

**Aide-Handicap-École**

 N° Azur 0 810 55 55 00

"Aide Handicap École" a été mis en place par le ministère en août 2007 et s'inscrit dans la lignée de la loi du 11 février 2005 qui considère que tout enfant est de droit un élève.

Mail:

[aidehandicapecole@education.gouv.fr](mailto:aidehandicapecole@education.gouv.fr)

### Guichet Unique

Enfance/Jeunesse immeuble  
Diamant 1 BP 30 192 20178  
Ajaccio Cedex 1

 04.95.21.11.49

Mail: [animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr](mailto:animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr)

## COMMENT ME DEPLACER FACILEMENT?

### **Service TAD +**

Service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite avec un taux d'incapacité d'au moins 80% par une desserte adaptée.

Fonctionne du lundi au samedi hors 1er mai et jours fériers de 7h30 à 19h30 sur réservation au 0 800 000 400.

**MUVISTRADA: Carte ACCESS 80 ou 50** adaptés au taux d'incapacité.

Possibilité de retirer le dossier à l'agence commerciale CTA; 75 Cours Napoléon.



### **Les transports en commun d'Ajaccio**

#### **L'Aiaccina : navette du centre ville**

Navette électrique, silencieuse et gratuite relie la rue Fesch, la gare, la place Foch et la rue Bonaparte.

Elle est accessible et fonctionne de 8h à 19h30 du lundi au dimanche.

<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/IMG/pdf/D1handicapetpermisdeconduirecle06ad73.pdf>



**Vos droits sur :**

<http://www.handroit.com/permisconduire.htm>

**Voyager en dehors  
de la Corse:**

**Préparer votre itinéraire sur  
infomobil:**

0 810 64 64 64 ou sur  
[www.infomobil.com](http://www.infomobil.com)

**Compagnie Air Corsica:  
propose des service SAPHIR:**

Informations et reservations au  
0 820 01 24 24.  
[www.argos.fr/airfr/info.htm](http://www.argos.fr/airfr/info.htm)

**Aéroport Roissy Charles de Gaulle**

01.48.62.12.12

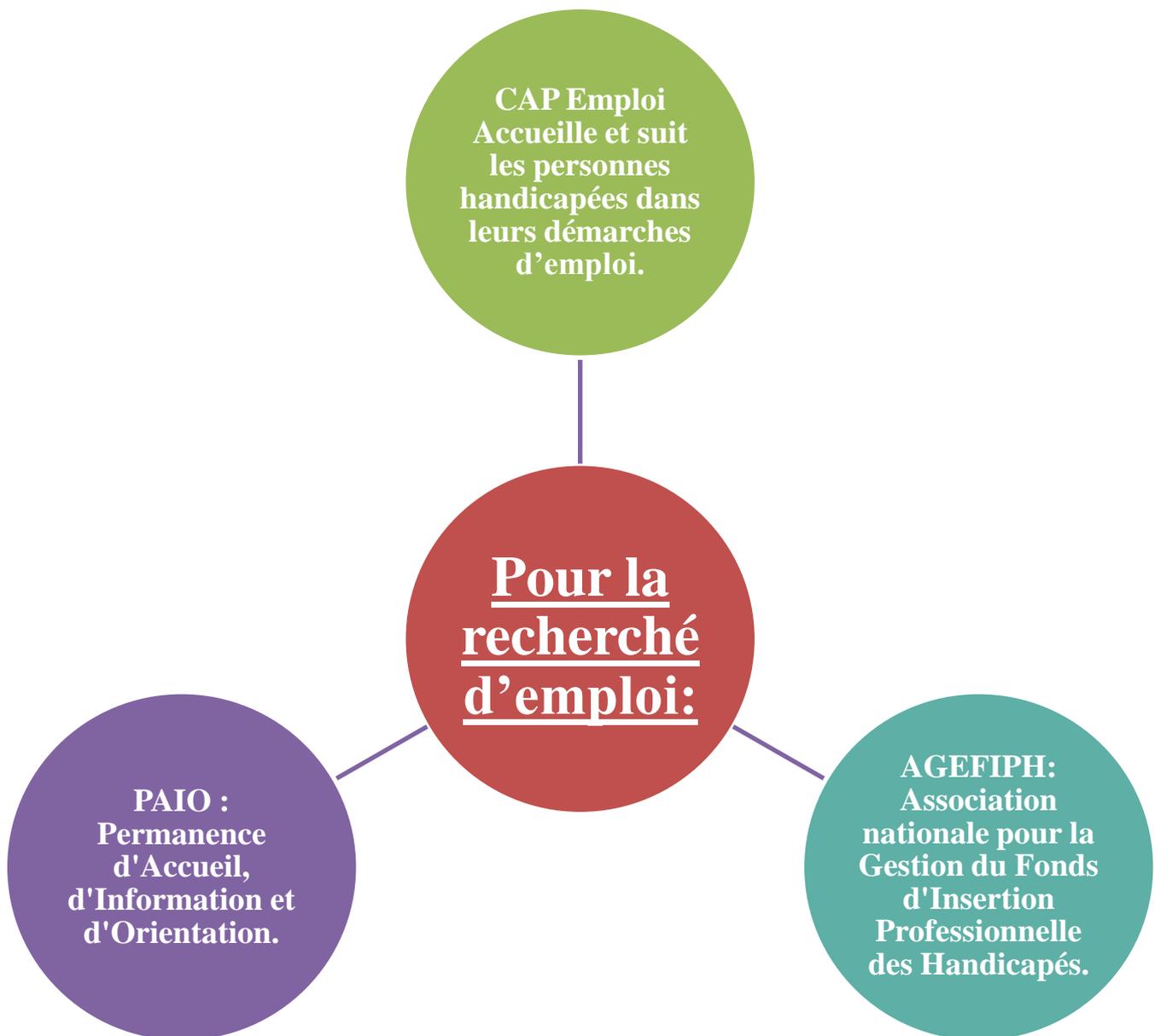
**Aéroport d'Orly**

01.49.72.52.52

## EMPLOI, FORMATION, AMÉNAGEMENT, FINANCEMENT

« *Demandez la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), c'est faire reconnaître officiellement son aptitude au travail suivant ses capacités liées à son handicap* »

Cette demande doit être effectuée auprès de la MDPH.



Pour toutes informations sur le **financement de l'accompagnement** (aide humaines, techniques...) pour les étudiants en situation de handicap, contactez Droit au Savoir Info : 0 810 35 10 13

La **MDPH** peut vous proposer une orientation en milieu protégé ou adapté, pour que vous puissiez exercer une activité rémunérée dans des conditions adaptées à vos possibilités.

**Faire ses études et se former:**

**Entrer dans la fonction publique:**

Connaitre les emplois disponibles dans la fonction publique:  
[www.fonction-public.gouv.fr](http://www.fonction-public.gouv.fr)

**Adresses utiles :**

**Service Développement Economique et Insertion par l'Emploi**

Hôtel de Ville  
1er étage  
20000 Ajaccio

☎ 04.95.22.04.40

**Pôle Emploi Ajaccio:**

Quartier Saint Joseph,  
Avenue du Mont Thabor, 20000 Ajaccio

☎ 3949

**FNATH** (Fédération Nationale des Associations du Travail et des Handicapés):

11, rue des Anciennes Mairies  
92000 Nanterre

☎ 01.47.29.81.05

Site: [www.fnath.org](http://www.fnath.org)

**Le Conseil des Prud'hommes:**

Jardin du Centre Bat. 2  
Chemin de Loretto  
20090 Ajaccio

☎ 04.95.23.73.95

**Si vous rencontrez des difficultés dans votre travail:**

**La Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEPP)**

2 chemin de Loretto - BP332  
20180 Ajaccio Cedex 1

☎ 04 95 23 90 00

**Ministère de la fonction publique:**

72, rue de Varenne  
75500 Paris SP 07

[www.fonction-public.gouv.fr](http://www.fonction-public.gouv.fr)

*Votre employeur peut bénéficier de subventions pour ces aménagements en s'adressant à l'AGEFIPH (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour le secteur privé ou au FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).*

## QUELS LOISIRS JE PEUX PRATIQUER ? QUELS SPORTS JE PEUX PRATIQUER ?

### Le tourisme :

En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés.

Renseignements auprès de

l'Association Tourisme Handicaps (43, rue Marx Dormoy, 75018 Paris)

01.44.11.10.41

Mail: [tourisme.handicaps@club-internet.fr](mailto:tourisme.handicaps@club-internet.fr)

Site Internet: [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)

### La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA

(spectacles Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée

Les activités de loisirs que vous pouvez :

### L'audiovisuel :

*La télévision*

\*Emission « L'œil et la Main »: trois samedis par mois à 9h25 sur France 5 et rediffusion le mercredi à 8h40.

\*Emission « TéléMatin »: deux journaux adaptés aux sourds et aux malentendants à 6h30 et 8h45 sur France 2.

\*Journaux télévisés sous-titrés : sur TF1, France 2 et M6 à 13h et à 20h, 7 jours sur 7.

\*Emissions télé : pour connaître les programmes sous-titrés ou en langue des signes : [www.medias-soustitres.com](http://www.medias-soustitres.com)

*Le Cinéma* : Ellipse accessible à Ajaccio.

### Le Sport:

**La voile adaptée:** Société Nautique Ajaccio

**Handiguide des sports :** Le guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées recense par département et par type de handicap l'ensemble des associations, les actualités et les liens utiles : <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

**Association Culturelle et Sportive des Sourds Ajaccio:** Pour les sorties Culturelles, aller au musée, voir des expositions : s'adresser à l'Office du Tourisme d'Ajaccio.

## INFORMATIONS PRATIQUES: NUMÉROS D'URGENCES

### **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** de la Corse du Sud

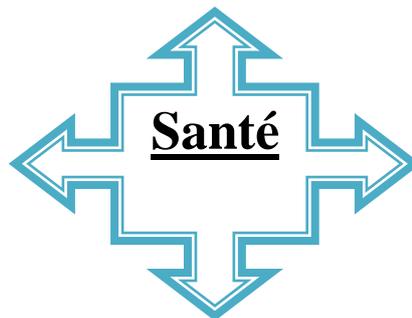
La **Mutuelle Intégrance** qui propose des garanties particulières aux bénéficiaires de l'AAH.

#### **Liens utiles:**

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)



### **Caisse d'Allocation Familiale** de la Corse du Sud

Des fiches pour expliquer aux familles les consignes préopératoires

**L'Association SPARADRAP** met à votre disposition 2 fiches pratiques sur : [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org)

### **Impôts:**

L'Association des Paralysés de France édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'**APF**.

### **Associations:**

Le handicap est un champ très vaste et il existe de nombreuses associations spécialisées. Pour toutes informations ou pour obtenir la liste des associations contactez la **Mission Handicap** ou la **Direction Accessibilité** de la ville d'Ajaccio.

**Pôle Surdit  de Corse:** Association pour aider les personnes sourdes dans toutes leurs d marches l'information, la formation et la d fense des personnes en situation de handicap auditif.

Vous trouverez sur le site **CORSICA ACCESS** des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, d placements...) n cessaires aux personnes   mobilit  r duite en Corse : [www.corsica-access.org](http://www.corsica-access.org)

## EN CAS D'URGENCES:

The advertisement is divided into two main sections. The top section features icons for SAMU (ambulance), Police Gendarmerie, and Sapeurs Pompiers (firefighters) on both sides. Below these icons, the text reads 'Une urgence ?' followed by icons for a mobile phone and a fax machine. The left section features a large red circle with 'URGENCE 114' and the text 'SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS INFORMEZ-LES'. The right section features a large red circle with 'URGENCE 114' and the text '114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.' Below this, it says 'Envoyez un SMS\* au 114'. At the bottom, there is a QR code, the website 'www.urgence114.fr', and a small logo for the French Republic. A small note at the bottom right says '\* SMS non facturés.' and another at the bottom left says 'Compétence: gendarmerie.com/114\_1405\_03'.

SAMU POLICE GENDARMERIE SAPEURS POMPIERS SAMU POLICE GENDARMERIE SAPEURS POMPIERS

Une urgence ?  ou 

**URGENCE 114**

SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS INFORMEZ-LES

Une urgence ?  ou 

Envoyez un SMS\* au 114

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

**URGENCE 114**

\* SMS non facturés.

+ D'INFOS [www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr)

+ D'INFOS [www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr)

Compétence: gendarmerie.com/114\_1405\_03

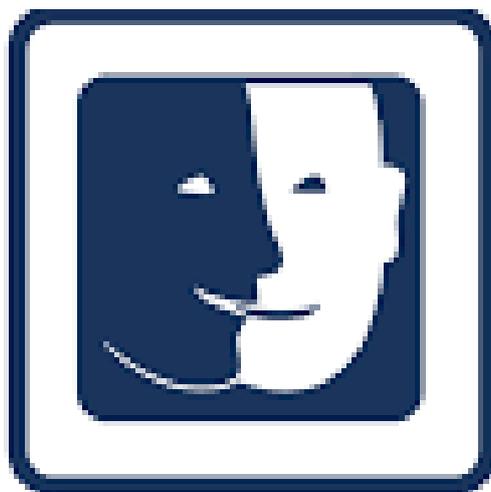
 Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Site internet: <http://www.urgence114.fr/>



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

## **LE HANDICAP MENTAL**



**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>PARENTS, PROCHE D'UNE PERSONNE AYANT UN HANDICAP MENTAL À QUI M'ADRESSER ?.....</b>	<b>69</b>
<b>CETTE PERSONNE VIT AVEC MOI, QUELLES SONT LES AIDES AUXQUELLES NOUS POUVONS PRÉTENDRE.....</b>	<b>70</b>
<b>JE NE PEUX PLUS M'OCCUPER DE CETTE PERSONNE : QUE FAIRE, OÙ M'ADRESSER ?.....</b>	<b>71</b>
<b>VIE SOCIALE ET CITOYENNE.....</b>	<b>73</b>
<b>QUELLE AUTONOMIE ?.....</b>	<b>74</b>
<b>QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE SCOLARITÉ D'ACCUEIL DE MON ENFANT ?.....</b>	<b>75</b>
<b>LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DE 0 À 12 ANS.....</b>	<b>77</b>
<b>EMPLOIS ET FORMATIONS.....</b>	<b>78</b>
<b>QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS CETTE PERSONNE PEUT PRATIQUER ?.....</b>	<b>79</b>
<b>CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES.....</b>	<b>80</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	
<b>.....</b>	<b>1181</b>

**PARENTS, PROCHE D'UNE PERSONNE AYANT UN HANDICAP MENTAL À QUI M'ADRESSER ?**



**CETTE PERSONNE VIT AVEC MOI, QUELLES SONT LES AIDES AUXQUELLES NOUS POUVONS PRÉTENDRE**

*Mais avant de demander ces aides, il faut d'abord que le handicap et les besoins soient reconnus et validés par la MDPH!*

**☎ Quels organismes contacter pour obtenir des informations?**

Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis (**UNAPEI**)  
Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales (**ADAPEI**)  
Protection Maternelle et Infantile (**PMI**) pour les enfants de 0 à 6 ans.

**Les aides financières ouvertes à tous sous conditions tels que :**

- ✓ L'aide personnalisée au logement (APL)
- ✓ Les allocations familiales.

**Où m'adresser?**

☎ Caisse d'Allocation Familiales (CAF)

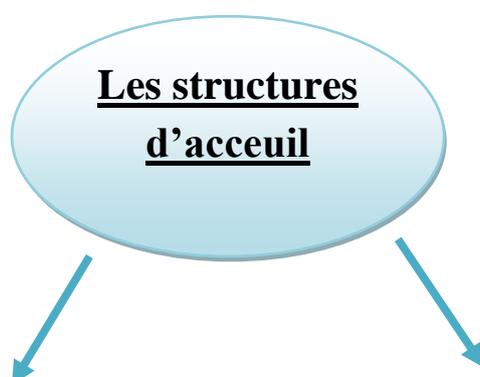
**Les aides liées à sa pathologie :**

- ✓ L'Allocation Enfant Handicapé (**AEH**)
- ✓ L'allocation Adulte Handicapé (**AAH**)
- ✓ Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**)
- ✓ Aides humaines (Services d'Accompagnement à Domicile SAAD...)
- ✓ Soutien psychologique : informations et accompagnement dans mes démarches.

**Où m'adresser?**

☎ MDPH pour des dossiers d'aides liés au handicap.

## JE NE PEUX PLUS M'OCCUPER DE CETTE PERSONNE : QUE FAIRE, OÙ M'ADRESSER ?



### Les foyers d'accueil médicalisés:

Les F.AM accueillent des adultes handicapés dont la dépendance est constatée par la commission des droits et de l'Autonomie. Ils sont inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitent une surveillance et des soins constants. Ils peuvent fonctionner avec ou sans hébergement.

### Les Maisons d'Accueil Spécialisées :

Les MAS sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des personnes adultes (+18ans) atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

*F.A.M. A FUNTANELLA  
Fontaine des prêtres- Route d'Alata  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.23.63.32*

*F.A.M. PETRA DI MARE  
Chemin de Candia  
20000 Ajaccio  
☎ 04.95.23.72.80*

*MAS L'Albizzia  
Chemin de Candia  
20090 Ajaccio*

*☎ 04.95.23.72.80*

## Les Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante (EHPAD) :

### Où dois-je effectuer mes démarches ?

- La Collectivité de Corse et son service de la DISS (Direction Solidarité et Santé) où vous pourrez prendre un rendez-vous avec une assistante sociale.
- L'association Départementale des Amis et Parents des Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI)
- Au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- A la Mission Handicap de la CAPA.

#### **EHPAD L'Olivier Bleu**

Rue de magnolias, la Rocade  
LD Bodiccione-20090 Ajaccio

☎ 04.95.52.20.20

[www.olivier-bleu.com](http://www.olivier-bleu.com)

#### **EHPAD Résidence Ste Cécile**

Bd Louis Campi-LD FInosello-20090  
Ajaccio

☎ 04.95.70.77.07

[www.residence-stececile.com](http://www.residence-stececile.com)

#### **EHPAD Le Ciste**

10 BD Sylvestre Marcaggi

☎ 04.95.51.88.00

#### **EHPAD residence Agosta**

BP 916-20700 Ajaccio Cedex 9

☎ 04.95.25.23.00

✚ *Différentes mesures de protections adaptées à la gravité du handicap ont été mises en place pour protéger la personne handicapée contre ses propres agissements ou ceux de tiers*

❖ **La Tutelle:**

C'est la mesure la plus large et la plus privative de liberté. Il ne s'agit plus de protection des intérêts civils mais d'une substitution. Toutes décisions et notamment celle concernant l'administration et la conservation du patrimoine sont prises par l'autorité de tutelle. La mise sous tutelle est ouverte sur demande du curateur, du conjoint, des proches, du médecin... adressée au juge des tutelles, qui lui aussi peut être amené à prendre cette décision.

❖ **La Mise sous sauvegarde de justice:**

C'est le régime minimum de protection. Il s'agit d'une mesure temporaire. Elle est à effet immédiat et maintient l'exercice des droits civils et la gestion de la vie quotidienne. Elle peut être mise en place à l'initiative du médecin traitant, d'un proche ou de l'intéressé lui-même.

❖ **La Curatelle:**

Il s'agit d'un régime d'assistance, lorsque la personne majeure a besoin d'être conseillée ou contrôlée dans les actes de la vie civile. Le curateur est nommé par le juge. La curatelle peut être mise en place:  
-A la suite d'une mise sous sauvegarde de justice  
-A la demande de l'intéressé, du conjoint, des proches, du médecin, des travailleurs sociaux par intervention auprès du juge des tutelles.

☎ **Où m'adresser?**

Tribunal d'Instance d'Ajaccio;  
Union Départementale des Associations Familiales de la Corse du Sud (UDAF)

## QUELLE AUTONOMIE?

Le Transport en Commun  
d'Ajaccio:  
**MUVISTRADA**

Demandez votre carte « **ACCESS 80** » ou « **ACCESS 50** » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)

Vous pouvez retirer le dossier d'inscription :

Auprès de l'agence commerciale  
CTA – 75 cours Napoléon



Vous pouvez aussi adhérer au **service TAD +**, service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite (desserte d'arrêt à arrêt) sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% d'incapacité.

## QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE SCOLARITÉ D'ACCUEIL DE MON ENFANT ?

### ❖ Collective en classes spécialisées :

Le principe de l'accessibilité à l'école suppose que l'on recherche la compensation du handicap par des mesures individuelles qui rétablissent l'égalité des chances et des droits. Ces classes regroupent au maximum 10 enfants et sont dotées d'un instituteur et plusieurs éducateurs spécialisés. Elles sont mises en place afin d'apporter une aide adaptée aux enfants n'entrant pas dans les apprentissages de classes ordinaires.

### ❖ Individuelle en classe ordinaire :

L'élève peut bénéficier d'une Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), Collective (AVS-CO), ou AVS Mutualisée.

### ❖ A Ajaccio, il existe 7 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans le premier degré (école primaire) qui travaillent en réseau avec les centres spécialisés:

**Troubles fonctions cognitives et mentales:** à l'école Sampiero et aux Salines I.

**Troubles envahissants du développement et autisme (ASTED):** à l'école St Jean I, les enfants sont suivis par l'ADAPEI ou l'ARSEA.

**Troubles du comportement:** Ecole des Cannes Pascal Paoli, les enfants sont suivis par l'ITEP (ARSEA)

**Troubles de la fonction cognitive** pour les jeunes enfants (6-8 ans) le DAJE avec le DASI (ARSEA ou ADAPEI)

**Troubles de la fonction psychique:** à l'école Sampiero en collaboration avec l'hôpital de jour de Castelluccio

**Troubles des fonctions auditives:** à l'école Maternelle des Cannes Pascal Paoli et l'IDS (Institut Déficients Sensoriels)

*Dans tous les cas, l'orientation vers ces classes et/ou établissements spécialisés est assurée par la CDAPH, instance de la MDPH.*

#### **☎ Vos contacts pour l'orientation scolaire sont :**

-La MDPH

-L'enseignant référent de l'éducation Nationale

Vous pouvez obtenir ces coordonnées auprès du directeur de l'école de votre enfant ou de l'inspection académique.

❖ **Les services d'accompagnement et de soutien scolaire :**

**Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD):** destiné à apporter à l'enfant, en association avec les parents, une aide à l'autonomie par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé.

**Les centres médico-psycho Pédagogique (CMP)** sont chargés de l'organisation des actions de prévention, du diagnostic et de la prise en charge des enfants jusqu'à 16 ans.

❖ **L'enseignement à distance**

**Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)**

**L'Ecole près de chez vous (VECV)** a pour but "d'apporter au domicile des enfants et adolescents malades ou handicapés physiques, l'enseignement élémentaire et secondaire qu'ils ne peuvent recevoir, du fait de leur état de santé, dans les établissements collectifs"

Si votre enfant souffre de dyslexie, contactez l'**Association Corse de Défense des droits des dyslexiques :**

208, Route des Libellules

20090 Borgo

Site: [www.acdyscorse.fr](http://www.acdyscorse.fr)

Il existe un SESSAD spécialisé dans les trouble DYS A.D.P.E.P.2.A

**Des liens utiles:**

[www.lecole-ensemble.org](http://www.lecole-ensemble.org)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DE 0 À 12 ANS:

### **La protection maternelle et infantile (PMI):**

Prévention, dépistage et protection.

### **La maison ouverte:**

Accueil des parents avec enfants de 0 à 3 ans.

### **Le centre de Loisirs St Jean :**

(ALSH avec inclusion)  
Encadrés par des éducateurs spécialisés, ces enfants bénéficient à leur rythme des mêmes activités.

### **Ecoles maternelles:**

renseignements et inscription auprès du guichet unique de la Mairie d'Ajaccio.

### **Les crèches collectives, familiales et les haltes garderies :**

s'adresser à la Direction de la petite enfance de la Mairie d'Ajaccio.

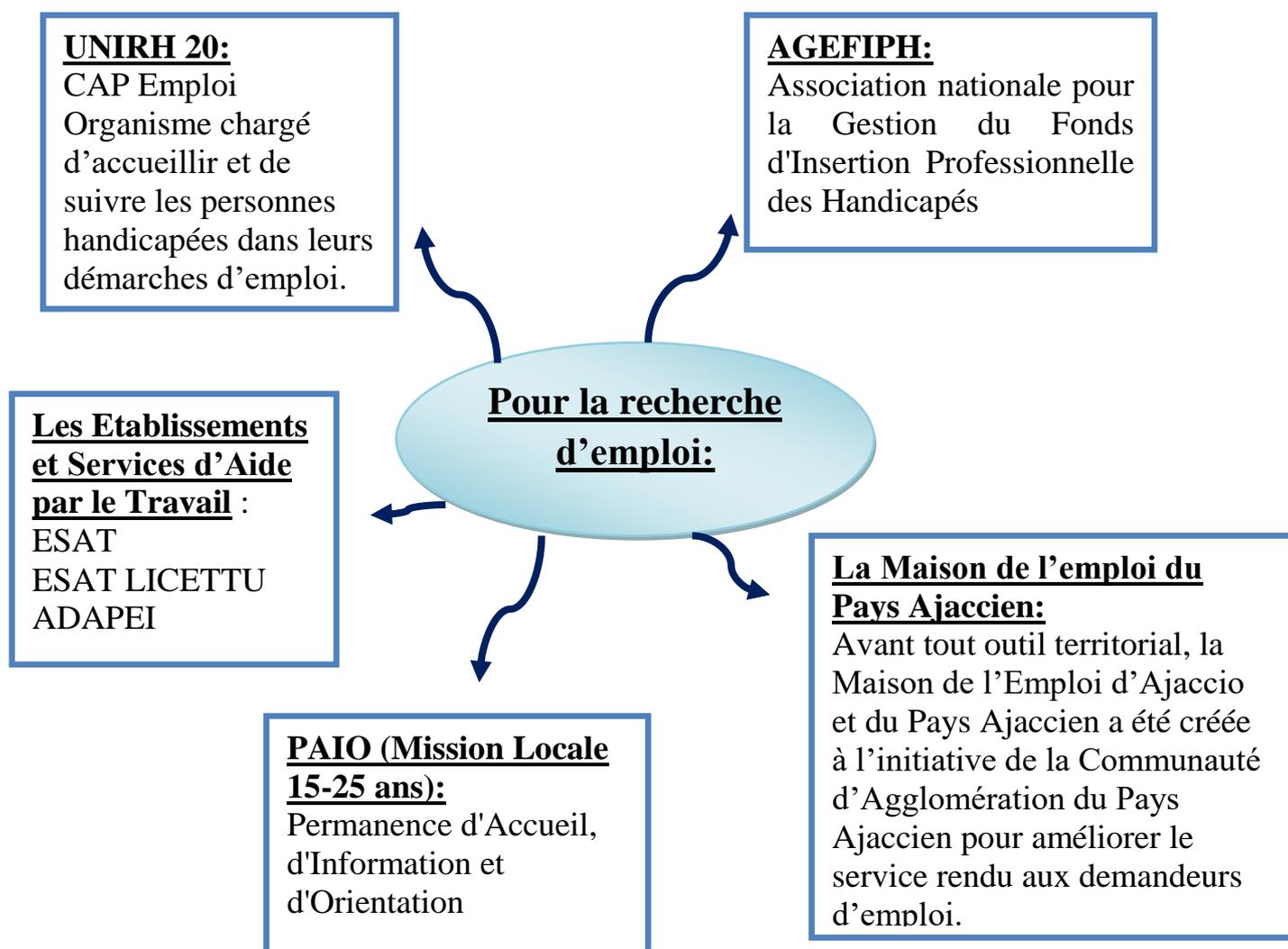
**Les AVS-CO dans les cantines.**

***Pour information: la Direction Accessibilité de la Mairie d'Ajaccio a formé tout son personnel de crèche à l'accueil des enfants souffrant de handicap.***

## EMPLOIS ET FORMATIONS

✚ *La qualité de travailleur handicapé est reconnue par la Commission des Droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), intense de la MDPH.*

*Télécharger le document (cerfa n°13788\*01): <http://www.service-public.fr/>*



*En cas de licenciement pour inaptitude au poste de travail, ne pas oublier de faire valoir ses droits auprès de la CRAMIF (SIST Corse du Sud) dans un délai de 2 ans maximum sous peine de tout perdre.*

## QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS CETTE PERSONNE PEUT PRATIQUER ?

### La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA. (Spectacles: Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée Fesch)

### Les associations:

**ACLAM:** Association de loisirs, culturelle et de relations du quartier de Mezzavia

**RECRE 2A:** cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors ; actimarche ; gym équilibre; gym handicap ; aquagym en piscine l'hiver et en mer l'été ; randonnées ; sorties.



### Le sport:

#### **Odyssée Plongée**

Venez vivre vos plongées en parfaite liberté et sans contraintes

#### **Société Nautique Ajaccio**

La passion de la voile

#### **Piscine des Salines « Canetons » et Piscine Pascal ROSSINI**

équipements adaptés pour personnes à mobilité réduite.

**Equitation:** Centre équestre Campo Dell'Oro

#### **La Médiation Animal:**

Association Les Hérissons

Leslie & Noki

**Handiguide des sports:** guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées .

#### **Une Mains Tendue :**

Educateur sportif spécialisé.

### Autres activités:

#### **Office du Tourisme**

**d'Ajaccio:** Conseils et informations pour vos loisirs, vacances, sorties...

**Les centres sociaux de la ville d'Ajaccio :**

**L'Empereur, Saint Jean, Les Cannes, Les Salines**

proposent une multitude d'activités toute l'année et pour tous les âges.

**Le CIAS avec la Maison des Aînées** proposent aussi des activités pour les personnes plus de 60 ans.

## CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES

 ***En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés. Renseignements auprès de l'Association Tourisme***

### ❖ L'Office du Tourisme d'Ajaccio:

Peut vous conseiller sur vos sorties, vos loisirs ou encore vos vacances

### ❖ Les aides financières :

Divers organisme peuvent vous aider à financer vos projets de vacances sous certaines conditions : la **CPAM**, **l'Agence Nationale des Chèques Vacances**, **votre mutuelle**, **votre comité d'entreprise**, **la MDPH** (pour les bénéficiaires de la PCH...)  
**Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS)** peut aussi vous aider, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du service.

***Pour Information: Dans les musées nationaux, l'entrée est gratuite pour l'accompagnateur.***

### **L'association Tourisme Handicaps**

43, rue Marx Dormoy, 75018 Paris

 01.44.11.10.41

Mail: [tourisme.handicaps@club-internet.fr](mailto:tourisme.handicaps@club-internet.fr)

Site Internet: [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Santé:

#### **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud:**

bd Abbe Recco Les Padules  
BP 910  
20702 Ajaccio Cedex 9  
Site internet: [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

#### **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud:**

19, avenue Impératrice-Eugénie  
20306 Ajaccio Cedex  
Site internet: [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### **Des fiches pour expliquer aux familles les consignes**

**préopératoires:** Lorsque l'opération d'un enfant est programmée, les familles ne comprennent pas toujours les nombreuses consignes transmises par les services d'anesthésie: **L'Association SPARADRAP** met à votre disposition 2 fiches pratiques sur : [www.sparadrapp.org](http://www.sparadrapp.org)

### Impôts :

**L'Association des Paralysés de France** édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF:

40 Avenue Noël Franchini  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.20.75.33  
Mail: [dd.20a@apf.asso.fr](mailto:dd.20a@apf.asso.fr)

### Pour l'accessibilité:

 Vous trouverez sur le site **CORSICA ACCESS** des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, déplacements...) nécessaires aux personnes à mobilité réduite en Corse: [www.corsica-access.org](http://www.corsica-access.org)

#### **Le Guichet Unique**

Guichet Unique Enfance/Jeunesse  
immeuble Diamant 1 BP 30 192  
20178 Ajaccio Cedex 1  
Tél : 04.95.21.11.49  
[animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr](mailto:animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr)



#### **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.  
[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

## EN CAS D'URGENCE:



☎ Urgences psychiatrie : 04 95 29 36 45

☎ Ecoute Famille : 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute : 01.45.39.40.00

☎ SOS Médecins : 3624

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977

☎ SAMU : 15

☎ Police secours : 17

☎ Pompiers : 18



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

# LE HANDICAP PSYCHIQUE

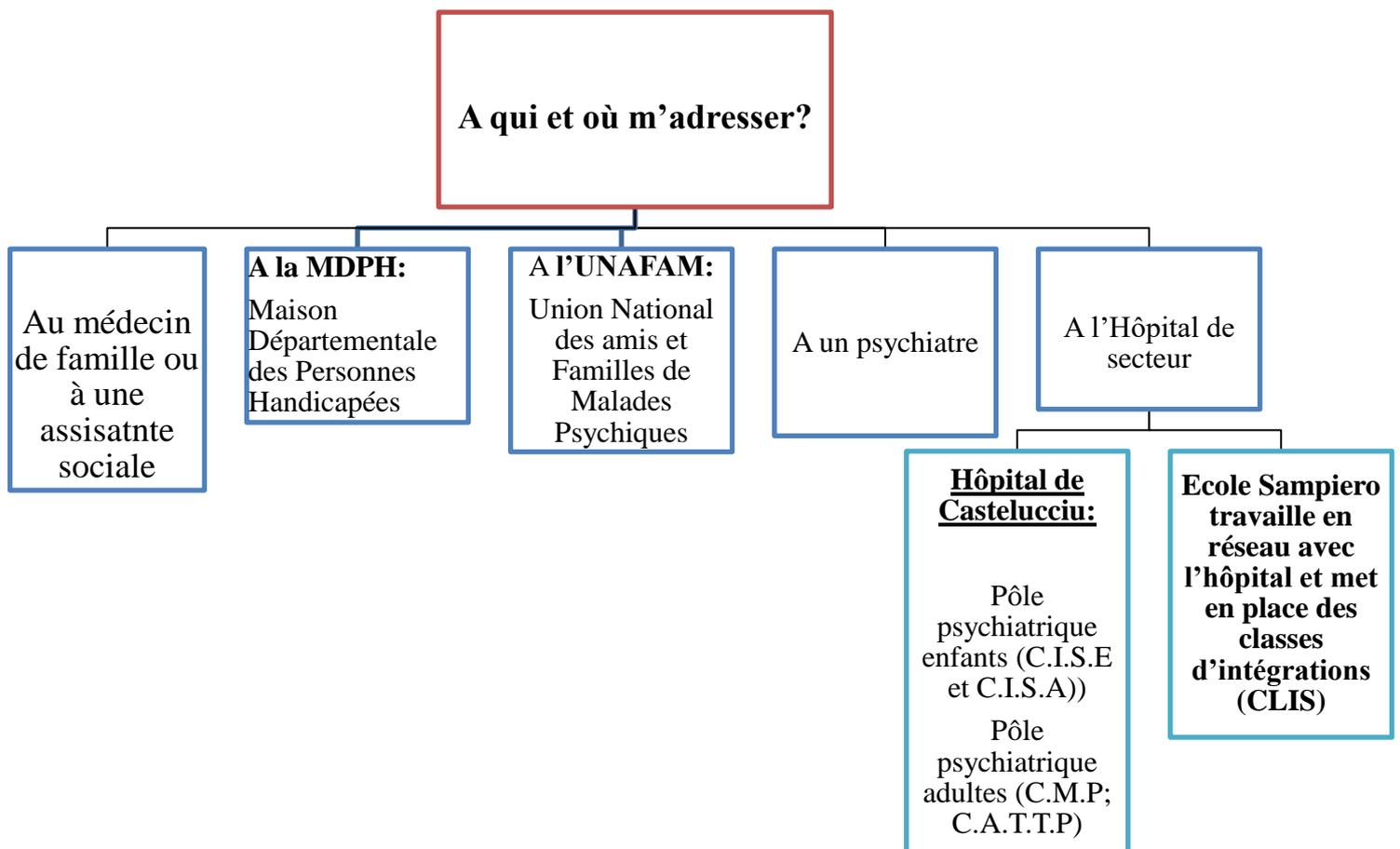


**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>CONTACTS « CLÉS », LIEUX DE RESSOURCES.....</b>	<b>85</b>
<b>J'AI BESOIN DE ME LOGER ET DE CONSOLIDER MON AVENIR.....</b>	<b>86</b>
<b>GÉRER MON QUOTIDIEN.....</b>	<b>88</b>
<b>MODE D'EMPLOI POUR LES FAMILLES, LES AMIS, LES PROCHES.....</b>	<b>89</b>
<b>SCOLARISATION, EMPLOI, FORMATION.....</b>	<b>90</b>
<b>LOISIRS, CULTURE, SPORTS... OÙ M'ADRESSER ?.....</b>	<b>92</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>93</b>
<b>EN CAS D'URGENCE.....</b>	<b>101</b>

## CONTACTS « CLÉS », LIEUX DE RESSOURCES



✚ *Après une hospitalisation, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) peuvent être une étape importante avant un relogement autonome.*

❖ **Les CHRS :**

Le CHRS de la F.A.L.E.P est éclaté en structure collective et appartements qui accueillent des personnes avec ou sans enfants. Le CHRS est ouvert toute l'année et 24h/24h, il propose un hébergement temporaire, un suivi psychologique, social et professionnel.

❖ **La Fraternité du Partage**

Hébergement d'urgence pour adultes et familles en difficulté.

❖ **L'ALBA**

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

## Le logement social :

### **I.S.I.A.T.I.S:**

Casa Prima Hébergement  
accompagné, suivi éducatif, medical.

9 appartements à Ajaccio.  
Intégration des personnes souffrant  
de troubles psychiques :  
Accompagnement social, au  
logement à l'insertion  
professionnelle.

### **Les services relais santé PDI/RSA**

Permettent d'amener les personnes en souffrance psychique à élaborer un travail d'acceptation de leur trouble de vie et faciliter l'accès aux soins ; Et d'apporter un soutien aux professionnels directement chargés des projets d'insertion professionnelle ou sociale. Inscrit dans le Plan Départemental d'Insertion (PDI) ce service type RSA s'adresse aux allocataires du RSA dont les troubles psychiques identifiés sont prédominants et font obstacles aux actions d'insertion.

### **Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain**

La Ville d'Ajaccio ne dispose  
d'aucun logement social.

Les assistantes sociales aident les  
demandeurs à constituer les dossiers  
de demande de logement social.

Par le biais d'une convention,  
l'Office Public de l'Habitat de Corse  
du Sud a mis à disposition, à  
l'association ISIATIS, plusieurs  
logements sociaux.

### **Les Bailleurs Sociaux :**

*Office de l'Habitat de la  
Corse-du-Sud*

ERILIA

LOGIREM

## GÉRER MON QUOTIDIEN



**+ L'implication de l'entourage (famille, amis...) dans la prise en charge d'une personne atteinte de troubles psychiques est d'une importance considérable.**

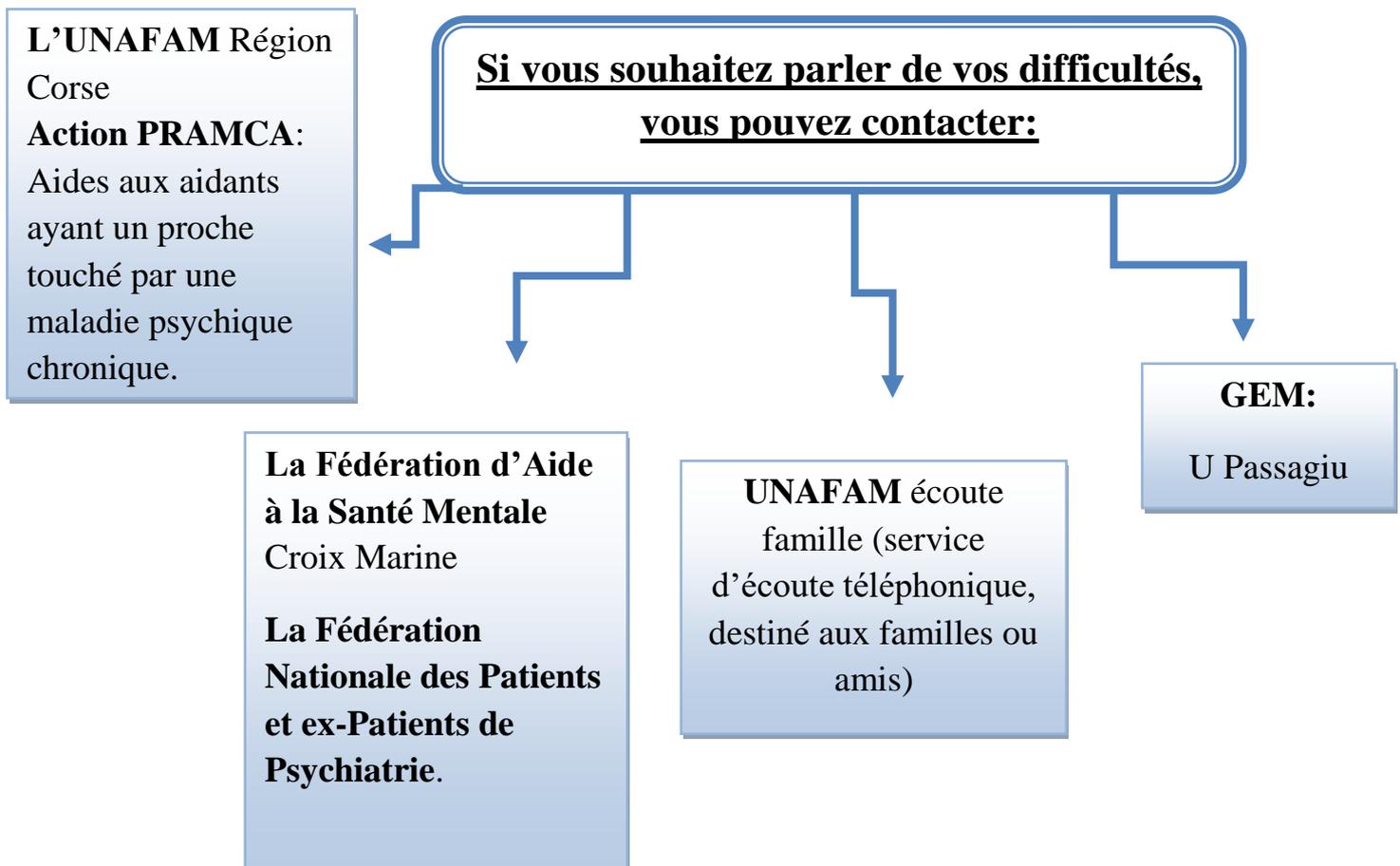
**+ Concrètement, les amis et la famille peuvent :**

**S'informer sur la maladie**

**Apprendre à reconnaître les signes prémonitoires de rechute**

**Encourager le patient à accepter et suivre son traitement**

**Accepter et aider à faire accepter au patient l'idée que l'amélioration demande du temps.**



✚ *La loi du 11 février 2005 permet d'inscrire tous les enfants à l'école de leur quartier, mais leur scolarisation est fonction de leur autonomie, de leurs difficultés. Leur orientation est décidée uniquement par la MDPH via la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH).*

❖ **Troubles de la fonction**

**psychique:**

à l'école Sampiero en collaboration avec l'hôpital de jour de Casteluccio.

**L'école**

❖ **Collective en classes spécialisées :**

Le principe de l'accessibilité à l'école suppose que l'on recherche la compensation du handicap par des mesures individuelles qui rétablissent l'égalité des chances et des droits. Ces classes regroupent au maximum 10 enfants et sont dotées d'un Instituteur et plusieurs éducateurs spécialisés. Elles sont mises en place afin d'apporter une aide adaptée aux enfants n'entrant pas dans les apprentissages de classes ordinaires.

❖ **Individuelle en classe ordinaire :**

L'élève peut bénéficier d'une Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), Collective (AVS-CO), ou AVS

✚ *La reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) apporte certains avantages comme des aides à l'embauche: une prime au salarié et/ou à l'employeur, une aide à la définition du projet professionnel, la facilitation d'entrée dans des dispositifs spécialisés pour le retour à l'emploi.*

*S'adresser à la MDPH pour faire la demande de reconnaissance.*

**L'emploi:**

❖ **Pour ma recherche d'emploi :**

**UNIRH 20 :** CAP Emploi  
Organisme chargé d'accueillir et de suivre les personnes handicapées dans leurs démarches d'emploi.

**AGEFIPH:** Association nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Handicapés.

**PAIO (Mission Locale) :**  
Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour les 15-25 ans.

❖ **Les entreprises d'insertion :**

**La FALEP** (Fédération des Associations Laïques et Éducation Populaire)  
**Chantiers éducatifs** qui proposent une mise en situation professionnelle sur de petits chantiers supervisés par un éducateur, et mis en œuvre par lui avec un groupe de jeunes identifiés lors de sa mission de proximité dans les quartiers.

L'agence de communication « **Les papillons de jour** » entreprise adaptée qui forme aux métiers de la communication des personnes avec plusieurs déficiences.

**DEFI** (développement environnement formation insertion) intervient dans la collecte du verre dans la région ajaccienne.

**Pépinières d'Entreprises du Ricanto**

## LOISIRS, CULTURE, SPORTS...OÙ M'ADRESSER?

**+ Pour rompre l'isolement, rencontrer d'autres personnes et participer à des activités de loisirs, de détente, chercher des informations etc.**

### Des associations dans tous les domaines:

#### **ACLAM:**

Association de loisirs, culturelle et de relations du quartier de Mezzavia

#### **RECRE 2A :**

cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors ;  
actimarche ;  
gym équilibre ;  
gym handicap ;  
aquagym en piscine ou en mer ;  
randonnées.

#### **Office du Tourisme d'Ajaccio :**

Conseils et informations pour vos loisirs, vacances, sorties.

#### **U BORGU:**

Centre Animation Social et Socio Culturel

#### **La Médiation animale :**

Association les Hérissons

#### **Une Mains Tendue :**

Educateur sportif spécialisé, diplômé d'Etat  
**Voile adaptée (Port Tino Rossi)**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Santé:

#### **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud:**

bd Abbe Recco Les Padules  
BP 910  
20702 Ajaccio Cedex 9  
Site internet: [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

#### **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud:**

19, avenue Impératrice-Eugénie  
20306 Ajaccio Cedex  
Site internet: [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### **Me déplacer :**

#### **Le Permis de conduire:**

Vos droits sur:  
[http://www.handroit.com/permis\\_conduire.htm](http://www.handroit.com/permis_conduire.htm)

### **Impôts :**

**L'Association des Paralysés de France** édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF:

40 Avenue Noël Franchini  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.20.75.33  
Mail: [dd.20a@apf.asso.fr](mailto:dd.20a@apf.asso.fr)

 **Loisirs :**

**ACLAM**

Lieu-dit Stagnacci  
20167 Mezzavia  
☎ 04.95.22.22.45

**RECRE 2A**

Résidence Mariani BT C  
20090 Ajaccio  
Mail: [recre2agv@yahoo](mailto:recre2agv@yahoo)  
Site: [association-recre-2a.fr](http://association-recre-2a.fr)

**Office du Tourisme d'Ajaccio**

3 boulevard du Roi Jérôme  
BP 21  
20181 Ajaccio Cedex 01  
☎ 04 95 51 53 03

**U BORGU**

52, rue Cardinal Fesch  
20000 Ajaccio

**Association VIALUNI**

☎ 0610186067  
Mail: [vialuni@gmail.com](mailto:vialuni@gmail.com)

**Les Hérissons**

Lieu dit 'cataraghju'  
Route de Bottaccina  
20129 Bastelicaccia  
☎ 06.22.38.39.18 -  
06.45.12.55.90  
[asso-herissons@orange.fr](mailto:asso-herissons@orange.fr)

**Une Main Tendue:**

☎ 06.76.90.94.30  
[Wandis.educ@gmail.com](mailto:Wandis.educ@gmail.com)  
Facebook: Wandis Educ Ajaccio

**Société Nautique Ajaccio FFVoile-  
HANDIVOILE**

Les fosses de la citadelle  
Christophe Dumoulin  
☎ 06.15.37.70.71  
Mail: [snajaccio.voile@gmail.com](mailto:snajaccio.voile@gmail.com)

## Emploi :

**AGEFIPH**, Association A Murza  
28 Rue Col Colonna D'Ornano,  
20 000 Ajaccio  
☎ 04 95 22 16 47  
Site: [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

**Mission Locale : (PAIO)**  
Hôtel Castel Vecchio 2ème étage - 7  
rue Paul Colonna d'Istria  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.20.92.38  
Site: [www.missions-locales-corse](http://www.missions-locales-corse)

**FALEP, pour le CHRS**  
15 Avenue Dominique Fabien  
Cuneo d'Ornano  
20000 Ajaccio  
☎ 04.95.21.41.97

**EA LES PAPILLONS DE JOUR**  
Contact : Claire SALA ANGELI  
☎ 06.84.68.22.01  
Mail:  
[Claire.sa@lespapillonsdejour.fr](mailto:Claire.sa@lespapillonsdejour.fr)  
Site: [www.lespapillonsdejour.fr](http://www.lespapillonsdejour.fr)

**Pépinières d'Entreprises du  
Ricanto**  
Route Campo Dell'Oro  
20090 Ajaccio  
☎ 04 95 23 61 43

**Ministère de la Fonction Publique**  
72, rue de Varenne  
75500 Paris SP 07  
Site: [www.fonction-public.gouv.fr](http://www.fonction-public.gouv.fr)

**FNATH**  
11, rue des Anciennes Mairies  
92000 NANTERRE  
☎ 01.47.29.81.05  
Site: [www.fnath.org](http://www.fnath.org)

**DEFI**  
46 rue du Cardinal Fesch  
20000 Ajaccio  
☎ 04.95.21.78.81

**Pour l'accès à l'Université:**  
Service de la médecine préventive  
☎ 04.95.45.01.67  
Mail : [seddok@univ-corse.fr](mailto:seddok@univ-corse.fr)

**Le Conseil des Prud'hommes**  
Jardin du Centre Bat. 2  
Chemin de Loretto  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.23.73.95

**DDTEPP: Direction  
Départementale de l'Emploi et  
Formation Professionnelle**  
2 chemin de Loretto  
BP332  
20180 Ajaccio Cedex 1  
☎ 04 95 23 90 00

## Associations :

### **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.

[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

Page Facebook : HandàManu

### **UNAFAM**

Les Milleli l'Olmo

20090 Ajaccio

Contact: Mme Dominique Andreani

☎ 06.79.30.26.59

Mail: [20@unafam.org](mailto:20@unafam.org)

**GEM U Scontru**, pour les personnes victimes de traumatismes crâniens.

Résidence Lyautey, avenue Maréchal Lyautey,

20090 Ajaccio

☎ 04.95.10.64.04

Mail: [gem.corsica@gmail.com](mailto:gem.corsica@gmail.com)

### **GEM U Passagiu**

8 Boulevard J.et B. Maglioli,

20000 Ajaccio

☎ 07 77 20 82 28

Mail: [Gem.upassagiu@gmail.com](mailto:Gem.upassagiu@gmail.com)

### **ACPA:**

Alzo di Leva

20090 Ajaccio

☎ 04 95 22 35 22

**Association pour personne en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante sur Ajaccio ou en Corse:**

Site: [www.sanitaire-social.com](http://www.sanitaire-social.com) ou [www.afc-ajaccio.org](http://www.afc-ajaccio.org)

## Centres et professionnels à votre écoute :

### **MDPH**

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph  
Im Castellani BP 80962  
20700 Ajaccio Cedex 9  
☎ 04.95.10.40.90

### **Le Défenseur des Droits en Corse du Sud**

Monsieur Felix Squarcini  
Permanence à la Préfecture d’Ajaccio le mardi toute la journée (sur rendez-vous)  
Palais Lantivy  
4, Cours Napoléon  
20 000 Ajaccio  
☎ 04.95.11.12.80

### **Handicap et Accessibilité Mairie Ajaccio**

☎ 04.95.22.96.13  
Site: [www.ajaccio.fr](http://www.ajaccio.fr)

Contact: Mme Murielle Auneau  
☎ 04.95.22.96.13  
Mail: [m.auneau@ville-ajaccio.fr](mailto:m.auneau@ville-ajaccio.fr)

### **CAP Emploi Corse Sud « A MURZA »**

8 rue Paul Colonna d’Istria  
20 091 Ajaccio  
☎ 04 95 22 16 47

### **La Fédération d’Aide à la Santé Mentale Croix Marine**

31, rue d’Amsterdam  
75 008 Paris  
☎ 01.45.96.06.36

**La Fédération Nationale des Patients et ex-Patients de Psychiatrie (FNAP-PSY)**

33, rue Daviel

75013 PARIS

☎ 01.43.46.85.42

Mail: [contact@fnappsy.org](mailto:contact@fnappsy.org)

Site: [www.fnappsy.org](http://www.fnappsy.org)

**L'Union Nationale des Familles et Amis des malades Psychiques (UNAFAM)**

12, Villa Compoint

75017 Paris

☎ 01.42.63.03.03

Mail: [infos@unafam.org](mailto:infos@unafam.org)

Site: [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

**S.A.M.S.A.H. / I.S.I.A.T.I.S**

Montée de Saint Jean

2 Rue des Pommiers

20000 Ajaccio

☎ 04 95 22 99 00

**A.D.M.R**

Lot Michelangelo

20167 AFA

☎ 04.95.21.98.37

**La Fraternité du Partage**

4 avenue Beverini Vico

20000 Ajaccio

☎ 04 95 20 93 34

**L'ALBA**

Lieu-dit Campo di Fiori

20167 Mezzavia

☎ 04 95 50 53 40

**FAM:**

Guagno les Bains

☎ 0495236854

## **Direction de l'Habitat et du Renouveau Urbain de la Ville**

6 Bd Lantivy  
20000 Ajaccio

☎ 04 95 10 41 0

## **Office de l'Habitat Corse-du-Sud**

7, av Colonel Colonna D'Ornano  
B.P 180

20178 Ajaccio Cedex 1

☎ 04.95.22.10.42

## **ERILIA**

Avenue Maréchal Juin  
Résidence Petra di Mare  
20090 Ajaccio

☎ 04.95.22.11.64

## **LOGIREM**

Les Hauts de Bodiccione  
Immeuble le Genévrier  
20090 Ajaccio

## **Hôpital de Castelluccio**

Route de Saint Antoine  
BP 85 20176 Ajaccio

☎ 04. 95. 29. 36. 36

Site: [www.castelluccio.fr](http://www.castelluccio.fr)

## **SOS Psychiatrie**

100 quai de la Rapée  
75012 Paris

☎ 01.40.47.04.47

## **Des Psychologues à votre écoute:**

☎ 01.42.63.03.03

## **C.I.S.E. Centre Inter Secteur pour Enfants**

11 Avenue Noël Franchini  
20090 Ajaccio

☎ 04. 95. 22. 70. 54

**C.I.S.A Centre Inter Secteur pour Adolescents**

Rue Jacques Gavini

20090 Ajaccio

☎ 04. 95. 10. 61. 12

Amanduli Quartier des Salines

20090 Ajaccio

☎ 04. 95. 10. 51. 91

**A Leccia C.M.P (centres médicaux psychologiques et C.A.T.T.P Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel**

Quartier des Salines - 20090 Ajaccio

☎ 04. 95. 10. 15. 62

**Ecole Primaire Sampiero**

17 Boulevard Sampiero,

20000 Ajaccio

☎ 04 95 21 61 20

## EN CAS D'URGENCE:



☎ Urgences psychiatrie : 04 95 29 36 45

☎ Ecoute Famille : 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute : 01.45.39.40.00

☎ SOS Médecins : 3624

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977

☎ SAMU : 15

☎ Police secours : 17

☎ Pompiers : 18



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

# L'AUTISME



**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?.....</b>	<b>104</b>
<b>PARENTS? PROCHE À QUI M'ADRESSER?.....</b>	<b>105</b>
<b>CETTE PERSONNE VIE AVEC MOI : QUELLES SONT NOS DROITS ?.....</b>	<b>106</b>
<b>JE NE PEUX PLUS M'OCCUPER DE CETTE PERSONNE : QUE FAIRE, OÙ M'ADRESSER ?.....</b>	<b>107</b>
<b>VIE SOCIALE ET CITOYENNE.....</b>	<b>109</b>
<b>QUELLE AUTONOMIE ?.....</b>	<b>110</b>
<b>QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE SCOLARITÉ D'ACCUEIL DE MON ENFANT ?.....</b>	<b>111</b>
<b>LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DE 0 À 12 ANS.....</b>	<b>114</b>
<b>EMPLOIS ET FORMATIONS.....</b>	<b>115</b>
<b>QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS CETTE PERSONNE PEUT PRATIQUER ?.....</b>	<b>116</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>118</b>

## QU'EST-CE QUE L'AUTISME?

C'est un handicap spécifique dû à une anomalie du développement neurologique pendant la période de maturation du cerveau

Ce syndrome qui appartient à la famille des troubles envahissants du développement (TED) apparaît au début de la vie (avant l'âge de 3 ans). Il est caractérisé par un isolement, une perturbation des interactions sociales, des troubles du langage, de la communication non verbale et des activités stéréotypées avec restriction des intérêts. Trois éléments cumulatifs caractérisent ainsi l'autisme: un trouble de la communication, une perturbation des relations sociales et des troubles du comportement. Il touche 1 naissance sur 150. Trois éléments cumulatifs caractérisent ainsi l'autisme : un trouble de la communication, une perturbation des relations sociales et des troubles du comportement. La sévérité et la forme des troubles varient grandement d'une personne à l'autre (on peut parler d'échelle). Cette atteinte, qui dure toute la vie, peut être associée à d'autres handicaps : déficiences intellectuelles, troubles sensoriels, épilepsie...

C'est pour ces raisons que ce handicap est classé dans la catégorie « handicap mental ».

### **Cependant tout diagnostic avant 6 ans ne peut être définitif.**

Différentes terminologies sont utilisées: Autisme, Trouble autistique, spectre autistique, TED (Troubles envahissants du développement), TSA (Troubles du Spectre Autistique) et ASD (Autism Spectre Disorders). Aujourd'hui il est d'usage de parler de TSA

## PARENTS? PROCHE À QUI M'ADRESSER?

### **Le Centre Ressource Autisme :**

Le CRA a pour vocation l'information, le soutien, le conseil des familles et l'évaluation de la personne. Il assure également une mission d'information et de formation auprès des professionnels et mène des études et recherches dans le domaine de l'autisme et des troubles envahissants du développement.

### **Les principaux organismes ou associations à connaître :**

Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**).

**Direction Accessibilité** de la Ville d' Ajaccio

**Mission handicap** de la CAPA.

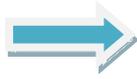
Union Nationale des Associations de Parents, de personnes Handicapées Mentales et leurs Amis (**UNAPEI**)

Association Départementale des Amis et Parents des Personnes Handicapées Mentales (**ADAPEI**)

Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte (**ARSEA**)

## CETTE PERSONNE VIE AVEC MOI: QUELLES SONT NOS DROITS ?

### Les aides financières et liées à la pathologie:



### Où m'adresser?

- Caisse d'Allocation Familiales (CAF)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées. (MDPH)

- L'Aide Personnalisée au Logement (**APL**)
- Les allocations familiales.
- L'Allocation Enfant Handicapé (**AEEH**)
- L'allocation Adulte Handicapé (**AAH**)
- Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**)
- Services d'Accompagnement à Domicile **SAAD, SESSAD** etc.
- **Soutien psychologique** : informations et accompagnement dans mes démarches

### *La plateforme d'écoute "Autisme Info Service"*

☎ 0 800 71 40 40

Site web: [www.autismeinfoservice.fr](http://www.autismeinfoservice.fr)

### *Le GRATH (Groupe de Réflexion et réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes handicapées)*

Site: [www.accueil-temporaire.com](http://www.accueil-temporaire.com)

### *La Plateforme Inter Associative Corse pour l'Autisme (PIACA)*

*Une équipe pluridisciplinaire propose gratuitement une écoute, un soutien, une orientation ainsi que des solutions de répit adaptées aux besoins de chacun pour apaiser le quotidien et permettre le maintien à domicile dans de meilleures conditions.*

## JE NE PEUX PLUS M'OCCUPER DE CETTE PERSONNE: QUE FAIRE, OÙ M'ADRESSER?

✚ *Les structures spécifiques à l'autisme sont peu nombreuses.  
Cependant il existe différentes structures accueillant les personnes atteintes de diverses pathologies telles que :*



### ❖ Les Maisons d'Accueil Spécialisées

Les M.A.S sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des personnes adultes (+18ans) atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

### ❖ Les Foyers d'Accueil Médicalisés

Les F. A. M accueillent des adultes handicapés dont la dépendance est constatée par la commission des droits et de l'Autonomie (MDPH) Ils sont inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessite une surveillance et des soins constants. Ils peuvent fonctionner avec ou sans hébergement. (Polyhandicap, avec troubles associés)

#### **A qui m'adresser pour avoir des informations?**

***A la MDPH;  
Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux. Site: [www.finess.sante.gouv.fr](http://www.finess.sante.gouv.fr)  
ESPOIR AUTISME CORSE Association Régionale  
TED et LES AUTRES Association Corse du Sud  
AUTISME FRANCE Association Nationale***

 ***Il existe également des Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante (EHPAD)***

Pour toutes informations vous pouvez consulter le site ci-dessous:  
[www.trouver-maison-de-retraite.fr](http://www.trouver-maison-de-retraite.fr)

### **Où dois-je effectuer mes démarches?**

- **La Collectivité de Corse et son service de la DISS** (Direction Solidarité et Santé) vous pourrez y prendre un rendez-vous avec une assistantes sociale
- Association Départementale des Amis et Parents des Personnes Handicapées Mentales (**ADAPEI**)
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (**CIAS**)

### **Propositions d'EHPAD à Ajaccio:**

**EHPAD L'OLIVIER BLEU**  
Rue de Magnolias , La Rocade  
LD Bodiccione – 20090 Ajaccio  
☎ 04-95-52-20-20  
[www.olivier-bleu.com](http://www.olivier-bleu.com)

**EHPAD Le Ciste**  
10 Bd Sylvestre Marcaggi  
☎ 04 95 51 88 00

**EHPAD Résidence Ste Cécile**  
Bd Louis Campi – LD Finosello  
20090 Ajaccio  
☎ 04 95 70 77 07

**EHPAD Résidence Agosta**  
BP 916 20700 Ajaccio Cedex 9  
☎ 04 95 25 23 00

✚ *Différentes mesures de protections adaptées à la gravité du handicap ont été mises en place pour protéger la personne handicapée contre ses propres agissements ou ceux de tiers*

### ❖ La Tutelle

C'est la mesure la plus large et la plus privative de liberté. Il ne s'agit plus de protection des intérêts civils mais d'une substitution. Toutes décisions et notamment celle concernant l'administration et la conservation du patrimoine sont prises par l'autorité de tutelle. La mise sous tutelle est ouverte sur demande du curateur, du conjoint, des proches, du médecin... adressée au juge des tutelles, qui lui aussi peut être amené à prendre cette décision.

### ❖ **La Mise sous sauvegarde de justice**

C'est le régime minimum de protection. Il s'agit d'une mesure temporaire. Elle est à effet immédiat et maintient l'exercice des droits civiques et la gestion de la vie quotidienne. Elle peut être mise en place à l'initiative du médecin traitant, d'un proche ou de l'intéressé lui-même.

### ❖ **La Curatelle**

Il s'agit d'un régime d'assistance, lorsque la personne majeure a besoin d'être conseillée ou contrôlée dans les actes de la vie civile. Le curateur est nommé par le juge. La curatelle peut être mise en place:

- A la suite d'une mise sous sauvegarde de justice
- A la demande de l'intéressé, du conjoint, des proches, du médecin, des travailleurs sociaux par intervention auprès du juge des tutelles.
- Par le juge des tutelles lui-même.

### ☎ **Où m'adresser?**

Tribunal d'Instance d'Ajaccio  
Union Départementale des Associations Familiales de la Corse du Sud (UDAF)

## QUELLE AUTONOMIE?

Le Transport en Commun  
d'Ajaccio:  
**MUVISTRADA**

Demandez votre carte « **ACCESS 80** » ou « **ACCESS 50** » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)  
Vous pouvez retirer le dossier d'inscription :  
Auprès de l'agence commerciale  
CTA – 75 cours Napoléon



Vous pouvez aussi adhérer au **service TAD +**, service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite (desserte d'arrêt à arrêt) sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% d'incapacité.

❖ **Collective en classes spécialisées :**

Le principe de l'accessibilité à l'école suppose que l'on recherche la compensation du handicap par des mesures individuelles qui rétablissent l'égalité des chances et des droits. Ces classes regroupent au maximum 10 enfants et sont dotées d'un Instituteur et plusieurs éducateurs spécialisés. Elles sont mises en place afin d'apporter une aide adaptée aux enfants n'entrant pas dans les apprentissages de classes ordinaires.

❖ **Individuelle en classe ordinaire :**

L'élève peut bénéficier d'une Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), Collective (AVS-CO), ou AVS .Mutualisée.

❖ **A Ajaccio, il existe 7 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans le premier degré (école primaire) qui travaillent en réseau avec les centres spécialisés:**

**Troubles fonctions cognitives et mentales:** à l'école Sampiero et aux Salines I.

**Troubles envahissants du développement et autisme (ASTED):** à l'école St Jean I, les enfants sont suivis par l'ADAPEI ou l'ARSEA.

**Troubles du comportement:** Ecole des Cannes Pascal Paoli, les enfants sont suivis par l'ITEP (ARSEA)

**Troubles de la fonction cognitive** pour les jeunes enfants (6-8 ans) le DAJE avec le DASI (ARSEA ou ADAPEI)

**Troubles de la fonction psychique:** à l'école Sampiero en collaboration avec l'hôpital de jour de Castelluccio

**Troubles des fonctions auditives:** à l'école Maternelle des Cannes Pascal Paoli et l'IDS (Institut Déficients Sensoriels)

*UE TED Maternelle (3-6 ans) spécialisée dans la prise en charge des enfants avec autisme école Maternelle SAINT JEAN: avec l'unité médicosociale de l'ARSEA.*

 **Après toutes ces années de prise en charge, un élève sortant d'ULIS peut rejoindre le cursus ordinaire, cependant si cela s'avère nécessaire, ce dispositif de prise en charge peut continuer dans le secteur secondaire (ULIS collège et ULIS lycée).**

**L'Objectif:** Accéder aux apprentissages fondamentaux:

- épanouissement personnel (insertion sociale)
- préparation à l'insertion professionnelle

**Le but :** Accéder après le collège à des dispositifs de formations professionnelles adaptés.

Au Collège Arthur Giovanni, à l'EREA (Enseignement Régional d'Enseignement Adapté)

**Les spécialisations au collège:**

- ❖ Troubles des fonctions cognitives mentales
- ❖ Troubles envahissant du développement

Au lycée: l'école par alternance en milieu professionnel (l'ARSEA qui accueille les apprentis).

**A savoir:**

L'Agence Régionale de Santé, en collaboration avec le département de la Corse du Sud et l'éducation nationale a offert des tablettes numériques dans les ULIS de la Corse du Sud avec des applications adaptées à l'autisme (ABA, PECS, DENVER, TEACCH) car ces méthodes, reconnues par la haute autorité de santé (HAS) permettent aux enfants déficients (peu importe leur handicap) de progresser au niveau scolaire.

Pour assurer leur utilisation, les professeurs spécialisés bénéficient de formations continues tout au long de l'année.

De plus, les classes spécifiques à l'autisme, bénéficient d'une peluche interactive (le phoque PARO), jusque-là utilisée dans les EPHAD afin de calmer les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, une première en France.

**Vos contacts pour l'orientation scolaire sont :**

- La MDPH
- L'enseignant référent de l'éducation Nationale

Vous pouvez obtenir ces coordonnées auprès du directeur de l'école de votre enfant ou de l'inspection académique.

❖ **Les services d'accompagnement et de soutien scolaire :**

**Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) :** destiné à apporter à l'enfant, en association avec les parents, une aide à l'autonomie par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé.

**Les centres médico-psycho Pédagogique (CMP)** sont chargés de l'organisation des actions de prévention, du diagnostic et de la prise en charge des enfants jusqu'à 16 ans.

❖ **L'enseignement à distance**

**Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)**

**L'Ecole près de chez vous (VECV)** a pour but "d'apporter au domicile des enfants et adolescents malades ou handicapés physiques, l'enseignement élémentaire et secondaire qu'ils ne peuvent recevoir, du fait de leur état de santé, dans les établissements collectifs"

Si votre enfant souffre de dyslexie, contactez l'**Association Corse de Défense des droits des dyslexiques :**

208, Route des Libellules – 20090 BORGIO

Site: [www.acdyscorse.fr](http://www.acdyscorse.fr)

Il existe un SESSAD spécialisé dans les troubles DYS A.D.P.E.P.2.A

**Des liens utiles:**

[www.lecole-ensemble.org](http://www.lecole-ensemble.org)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DE 0 À 12 ANS

**La protection maternelle et infantile (PMI) :**  
Prévention, dépistage et protection

**La maison ouverte**  
Accueil des parents avec enfants de 0 à 3 ans.

**Le centre de Loisirs St Jean (ALSH avec inclusion)**  
Encadrés par des éducateurs spécialisés, ces enfants bénéficient à leur rythme des mêmes activités.

**Ecoles maternelles:**  
renseignements et inscription auprès du guichet unique de la Mairie d'Ajaccio.

**Les crèches collectives, familiales et les haltes garderies :** s'adresser à la Direction de la petite enfance de la Mairie d'Ajaccio.

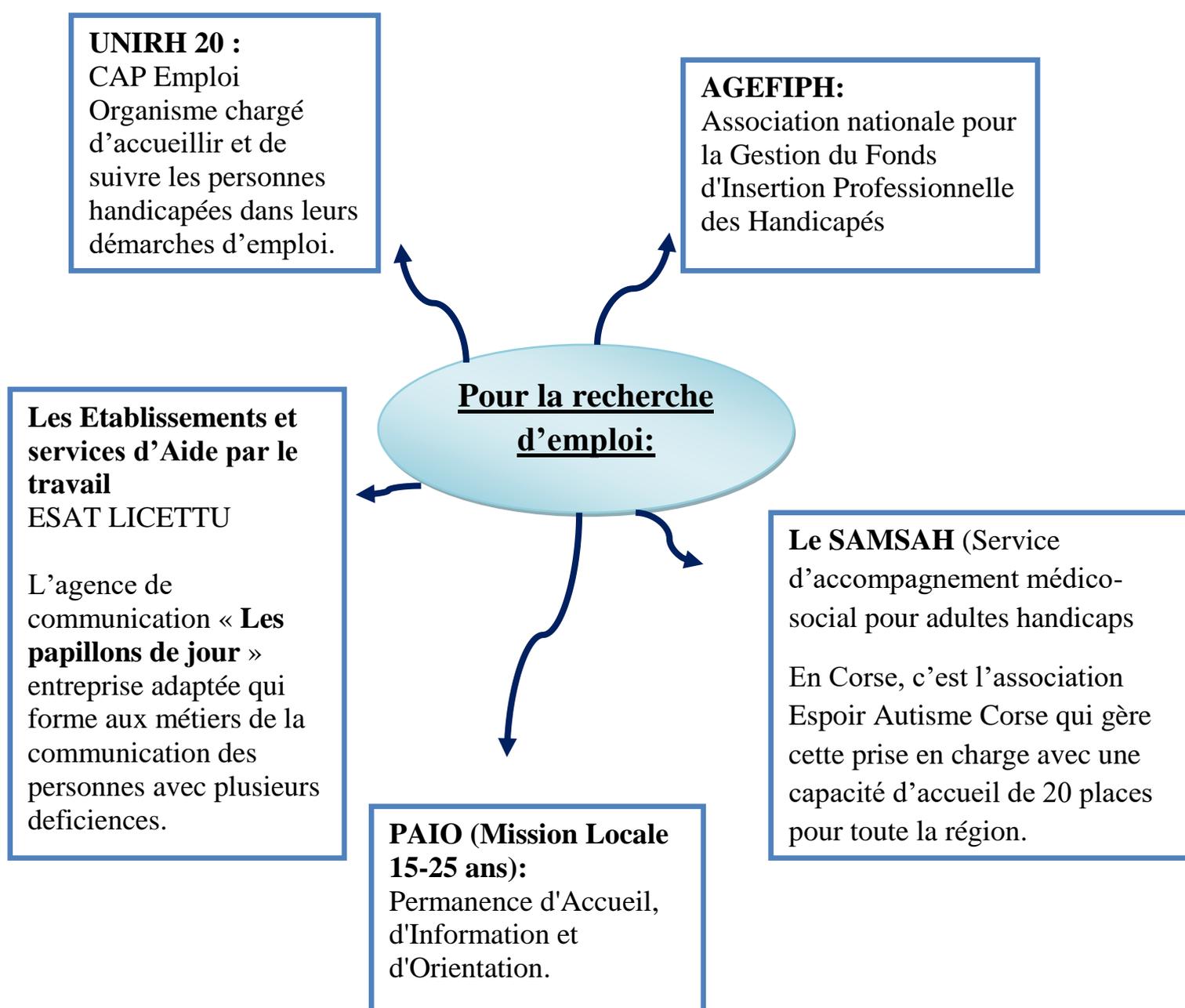
**Les AVS-CO dans les cantines**

*Pour information: la Direction Accessibilité de la Mairie d'Ajaccio a formé tout son personnel de crèche à l'accueil des enfants souffrant de handicap.*

## EMPLOIS ET FORMATIONS

✚ *Une part importante des personnes autistes peuvent être dotées de talents exceptionnels (Albert Einstein en est un parfait exemple) et, avec l'aide de quelques adaptations simples, se révèlent être un formidable atout pour l'entreprise.*

*L'Institut Randstad en collaboration avec Autisme France, a élaboré un guide pour recruter et accompagner au travail des personnes autistes.*



## QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS CETTE PERSONNE PEUT PRATIQUER?

### La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA. (Spectacles: Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée Fesch)

### Les associations:

**ACLAM:** Association de loisirs, culturelle et de relations du quartier de Mezzavia

**RECRE 2A:** cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors; actimarche ; gym équilibre; gym handicap ; aquagym en piscine l'hiver et en mer l'été ; randonnées ; sorties.



### Le sport:

#### **Odyssée Plongée**

Venez vivre vos plongées en parfaite liberté et sans contraintes

#### **Société Nautique Ajaccio**

La passion de la voile

#### **Piscine des Salines « Canetons » et Piscine Pascal ROSSINI**

Équipements adaptés pour personnes à mobilité réduite.

#### **Équitation:** Centre équestre Campo Dell'Oro

#### **La Médiation Animal:**

Association Les Hérissons

Leslie & Noki

**Handiguide des sports:** guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées.

#### **Tennis adapté à Baléone:**

 06.31.31.12.39

### Autres activités:

#### **Office du Tourisme**

**d'Ajaccio:** Conseils et informations pour vos loisirs, vacances, sorties...

#### **Les centres sociaux de la ville d'Ajaccio:**

**L'Empereur, Saint Jean, Les Cannes, Les Salines**

proposent une multitude d'activités toute l'année et pour tous les âges.

**Le CIAS avec la Maison des Aînés** proposent aussi des activités pour les personnes plus de 60 ans.

 ***En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés. Renseignements auprès de l'Association Tourisme***

❖ **L'Office du Tourisme d'Ajaccio** peut vous conseiller sur vos sorties, vos loisirs ou encore vos vacances

❖ **Les aides financières :**  
Divers organisme peuvent vous aider à financer vos projets de vacances sous certaines conditions : la **CPAM**, **l'Agence Nationale des Chèques Vacances**, **votre mutuelle**, **votre comité d'entreprise**, **la MDPH** (pour les bénéficiaires de la PCH...)  
**Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS)** peut aussi vous aider, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du service.

***Pour Information: Dans les musées nationaux, l'entrée est gratuite pour l'accompagnateur.***

**L'ASSOCIATION TOURISME HANDICAPS**  
43, rue Marx Dormoy, 75018 PARIS  
 01.44.11.10.41  
Mail: [tourisme.handicaps@club-internet.fr](mailto:tourisme.handicaps@club-internet.fr)  
Site Internet: [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Santé:

#### **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :**

bd Abbe Recco Les Padules  
BP 910  
20702 Ajaccio Cedex 9  
Site internet: [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

#### **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud:**

19, avenue Impératrice-Eugénie  
20306 Ajaccio  
Site internet: [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### **Des fiches pour expliquer aux familles les consignes**

**préopératoires:** Lorsque l'opération  
d'un enfant est programmée, les  
familles ne comprennent pas  
toujours les nombreuses consignes  
transmises par les services  
d'anesthésie:

**L'Association SPARADRAP** met à  
votre disposition 2 fiches pratiques  
sur: [www.sparadrapp.org](http://www.sparadrapp.org)

### Impôts :

**L'Association des Paralysés de  
France** édite chaque année un guide  
impôts. Pour en recevoir un  
exemplaire, contactez l'APF:

40 Avenue Noël Franchini  
20090 Ajaccio  
☎ 04.95.20.75.33  
Mail: [dd.20a@apf.asso.fr](mailto:dd.20a@apf.asso.fr)

### Pour l'accessibilité:

 Vous trouverez sur le site  
CORSIKA ACCESS des  
informations utiles dans de  
nombreux domaines (sport, culture,  
déplacements...) nécessaires aux  
personnes à mobilité réduite en  
Corse: [www.corsica-access.org](http://www.corsica-access.org)

#### **Le Guichet Unique**

Guichet Unique Enfance/Jeunesse  
immeuble Diamant 1 BP 30 192  
20178 Ajaccio Cedex 1  
☎ 04.95.21.11.49  
[animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr](mailto:animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr)



#### **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en  
situation de handicap.  
[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

## En cas d'urgence:



☎ Urgences psychiatrie : 04 95 29 36 45

☎ Ecoute Famille : 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute : 01.45.39.40.00

☎ CITONELLA: 04.95.29.36.49

☎ SOS Médecins : 3624

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977

☎ SAMU : 15

☎ Police secours : 17

☎ Pompiers : 18

Un site web: [www.autismeinfoservice.fr](http://www.autismeinfoservice.fr)



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

# **LA MALADIE D'ALZHEIMER ET SES TROUBLES ASSOCIÉS.**



**Fiche Pratique et thématique.**

## **SOMMAIRE**

<b>QU'EST-CE QUE LA MALADIE D'ALZHEIMER ?.....</b>	
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
<b>POURQUOI PARLE-T-ON DE TROUBLES ASSOCIÉS ?.....</b>	<b>123</b>
<b>JE PENSE AVOIR LA MALADIE D'ALZHEIMER, QUE FAIRE ?.....</b>	<b>124</b>
<b>LES DIFFÉRENTES AIDES.....</b>	<b>125</b>
<b>POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.....</b>	<b>134</b>
<b>INFORMATIONS</b>	
<b>PRATIQUES.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET</b>
<b>NON DEFINI.</b>	<b>135</b>

## QU'EST-CE QUE LA MALADIE D'ALZHEIMER?

*Découverte en 1906 par Aloïs Alzheimer, la maladie d'Alzheimer est une affection du cerveau dite « neuro-dégénérative ».*

Cette maladie entraîne une disparition progressive des neurones.

Ces neurones servent à programmer un certain nombre d'actions, en disparaissant ils entraînent une altération des facultés cognitives telles que la mémoire, le langage, le raisonnement etc.

Au fur et à mesure de son évolution, d'autres zones du cerveau peuvent être touchées, compliquant la capacité à communiquer, à réaliser plusieurs choses en même temps ou les actes de la vie quotidienne

*Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site internet ci-dessous:*

<http://www.francealzheimer.org>

## POURQUOI PARLE-T-ON DE TROUBLES ASSOCIÉS?

La maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des maladies neurodégénératives mais elle n'est pas la seule.

En effet, il existe également, les démences vasculaires, liées à la présence de séquelles d'accidents vasculaires cérébraux ou aux modifications de la circulation sanguine cérébrale par l'athérosclérose, l'hypertension artérielle, le diabète, le tabac ou l'hypercholestérolémie, sont également fréquentes (20 à 30%) et peuvent s'associer aux causes dégénératives. On parle alors de démence mixte.

La maladie à Corps de Lewy, les démences fronto-temporales (maladie de Pick), les atrophies focales, peuvent également être considérées comme des syndromes apparentés à la maladie d'Alzheimer. Toutes ces maladies n'ont pas toutes la même évolution. Elles ne relèvent donc pas de la même prise en charge ni du même traitement.

***Vous trouverez plus de renseignements sur le site internet ci-dessous:***

[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

## JE PENSE AVOIR LA MALADIE D'ALZHEIMER, QUE FAIRE?



Avant toute chose, il faut donc parler des signes que vous avez pu remarquer avec votre médecin traitant. C'est lui qui peut faire une première évaluation de la situation et qui pourra, s'il y a lieu, vous e diagnostic est pluridisciplinaire. Il doit comprendre une évaluation neuropsychologique, un examen d'imagerie cérébrale, un examen neurologique, un bilan médical global, et un examen psychiatrique si nécessaire.

Pour la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, le diagnostic est long à établir, en particulier à cause du caractère progressif des symptômes. La frontière entre ce qui est bénin et ce qui est pathologique n'est pas toujours claire au stade précoce de la maladie.

*Le délai moyen entre l'apparition des premiers troubles et l'annonce du diagnostic est de 24 mois en France.*

## LES DIFFÉRENTES AIDES:

- ✚ *La prise en charge d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer entraîne de nombreux coûts financiers pour la famille. Vous pouvez prétendre à plusieurs types d'aides:*

### Les aides humaines :



#### **Association France Alzheimer Corse Du Sud**

15, Avenue Colonel Colonna d'Ornano  
20000 Ajaccio

☎ 04 95 28 91 02

☎ 06 03 64 45 78

Mail: francealzheimer2a@gmail.com

#### Ouvertures du bureau :

*Lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h*

*Mercredi et vendredi de 9h à 12h30*

Président: Madame Marie-Josée JOLY

Site internet:

<http://www.francealzheimer-corsedusud.org/>

#### **Formation des aidants**

#### **Un café mémoire :**

Un espace convivial d'information et de partage aux familles, amis et personnes touchées par la maladie, animé par une psychologue et des bénévoles.

Permet de rompre l'isolement et d'avoir un soutien.

Un thème d'échange différent est choisis lors de chaque café mémoire.

#### **Soins infirmiers :**

Sur prescription médicale, des infirmiers ou aides-soignants peuvent intervenir pour la toilette médicalisée et pour les soins infirmiers nécessaires à la personne malade.

## Les aides à domicile

### Elles peuvent intervenir à plusieurs niveaux:

- L'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne comme la toilette simple, l'habillage, l'aide au repas, les déplacements à l'intérieur du domicile ;
- La prise en charge de l'environnement comme le ménage, le lavage et le repassage, les courses ;
- L'accompagnement dans les activités de la vie sociale comme les sorties à l'extérieur du domicile, les visites, les démarches administratives



#### **Maison Territoriale des Services ADMR Ajaccio et Grand**

**Ajaccio** Lot Michelangelo – 20167  
AFA

*Ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 16h30*

☎ 04.95.21.98.37

<http://www.admr2a.fr/maison-services-admr-ajaccio/>

*Pour toutes ces prestations vous pouvez employer et payer vous-même une personne avec le **Chèque Emploi Service Universel : CESU***

*Plus d'informations sur le site internet: <https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html>*

*Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre banque ou au **Centre National du CESU**: 3, avenue Emile Loubet – 42961 Saint Etienne, Cedex 9.*

☎ 0 820 00 23 78 ou sur le site : <https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html>

**Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA)** sont composées de plusieurs professionnels de santé: un psychomotricien ou un ergothérapeute, des assistants de soins en gérontologie, un infirmier coordinateur. Ces équipes sont formées à la réadaptation, à la stimulation et à l'accompagnement des personnes malades et de leur entourage.

**Les équipes  
spécialisées  
Alzheimer:**

Sur prescription médicale, ces équipes interviennent à domicile auprès des personnes à un stade léger ou modéré de la maladie (à raison de 15 séances maximum). Ces interventions sont prises en charge par la Sécurité sociale, en plus des soins infirmiers.

*Pour tous renseignements appelez le N°  
Azur de l'ADMR*

**☎ 0 810 100 105** (prix appel local)

 **Le Pôle psychiatrique Adultes:**

- « Amanduli » (psychiatrie générale)
- « A Leccia » (psychiatrie de la personne âgée) : C.M.P
- Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel : C.A.T.T.P



**L'hôpital de jour ou accueil de jour**



 **L'accueil de jour :**

Les structures de jour proposent des ateliers thérapeutiques divers permettant de maintenir les acquis des personnes malades. D'autres activités comme le chant, la danse, les jeux de société, les promenades sont également proposées pour favoriser les moments de partage et de plaisir.



**«A SERENITA» EHPAD**  
Association A Serenita  
Résidence Les Palmiers Bat  
B, Avenue Marechal  
Moncey  
20000 Ajaccio  
 04.95.52.29.96

**«A SPANNATA» ADMR de  
Corse du Sud**  
Villa Isabelle, 8 rue Rossi  
20000 Ajaccio  
 04.95.21.31.78  
Site: [www.admr2a.fr](http://www.admr2a.fr)



# Les aides juridiques

## Procurations

Une personne en début de maladie d'Alzheimer et encore consciente de ce à quoi elle s'engage peut signer des procurations pour autoriser ses proches à gérer ses comptes bancaires

## Personne de confiance

En matière de soins, toute personne majeure n'étant pas sous tutelle peut désigner une personne de confiance qui l'accompagnera dans ses démarches ou sera consultée dans le cas où elle serait hors d'état d'exprimer sa volonté. Le rôle de la personne de confiance est principalement consultatif.

## Habilitation et autorisation judiciaires

Au sein d'un couple marié, le conjoint d'une personne se trouvant dans l'incapacité d'exprimer sa volonté peut se faire autoriser par le juge des tutelles à représenter son époux (se) pour accomplir un ou plusieurs actes déterminés. Cette demande doit être déposée par requête auprès du juge des tutelles. Exemple : pour la vente d'un bien immobilier.

## Mandat de protection future

Il permet à toute personne majeure d'organiser elle-même la gestion future de ses biens et la protection de sa personne, pour le jour où elle ne serait plus en mesure de pourvoir seule à ses intérêts. Cette mesure n'entraîne pas d'incapacité juridique. Elle est indiquée pour les personnes se trouvant à un stade peu avancé de la maladie, encore en capacité de comprendre les enjeux d'une telle désignation.

## **Les mesures de protection judiciaire**

Les personnes pouvant demander l'ouverture d'une mesure de protection sont : la personne à protéger, son conjoint, son partenaire pacsé ou concubin, un parent ou une personne proche entretenant des relations étroites et stables avec elle, le procureur de la République, saisi d'office ou par un tiers. La demande doit contenir un certain nombre de pièces dont la principale est un certificat médical circonstancié.

## **La sauvegarde de justice**

Cette mesure, qui n'entraîne pas d'incapacité juridique, est une protection temporaire de la personne, dans l'attente d'une mesure de tutelle ou de curatelle ou répondant à un besoin ponctuel de protection, en raison d'actes particuliers à accomplir.

Ne pouvant excéder un an, elle est renouvelable une fois. Elle peut aussi être déclenchée par déclaration médicale. Exemple : pour représenter la personne à l'occasion d'une succession.

## **La curatelle**

Cette mesure consiste en une assistance de la personne dans la plupart des actes de la vie civile. Elle est indiquée pour les personnes qui ont encore une certaine autonomie et qui, sans être hors d'état d'agir elles-mêmes, ont besoin d'être assistées ou contrôlées de façon continue dans les actes importants de la vie civile.

Le majeur en curatelle perçoit seul ses revenus et paye ses charges courantes. Il peut effectuer seul les actes d'administration (actes de gestion courante). Il doit obtenir l'autorisation du curateur pour les actes de disposition (actes qui entament le patrimoine).

## **La tutelle**

Cette mesure, qui entraîne également une incapacité juridique, consiste en une représentation de la personne dans tous les actes de la vie civile, sauf exception. Elle convient à une personne ayant besoin d'être représentée de façon continue dans les actes de la vie civile. Le tuteur effectue seul les actes d'administration. Le conseil de famille (s'il y en a un) ou le juge autorise le tuteur à effectuer les actes de disposition.

Vous trouverez un guide tuteur Curateur sur notre site rubrique « Handicap Accessibilité » - « les droits ».

# Les aides sociales et financières

*La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont reconnues en affections de longue durée et bénéficient, à ce titre, d'un remboursement à 100% des soins médicaux par l'assurance maladie.*

*En dehors des frais médicaux, il existe également des aides liées aux transports ou au logement.*



## **Les démarches pour une demande de CMI diffèrent selon votre situation :**

- Si vous n'êtes pas concerné par l'APA: vous devez faire la demande de CMI à la MDPH.
- Si vous demandez l'APA : vous devez faire la demande de CMI en même temps que la demande d'APA si vous bénéficiez déjà de l'APA : vous devez faire la demande de CMI à la Collectivité de Corse

La demande doit être faite auprès de la MDPH dépendant de la Collectivité de Corse.

## **Les cartes mobilité inclusion permettent aux personnes âgées ou handicapées de:**

- Faciliter leurs déplacements.
- Avoir des réductions pour les transports et des avantages fiscaux.
- Cette carte remplace les cartes européennes de stationnement, de priorité et d'invalidité.

## **Ces cartes ouvrent droit à :**

- Une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu ;
- L'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale en cas d'utilisation de Chèques Emploi Service Universel (CESU).

### **Plus d'informations:**

<https://informations.handicap.fr/art-carte-mobilite-20-9441.php>

**Les Etablissement d'Hébergement pour  
Personne Agée Dépendante:**

**✚ EHPAD L'Olivier Bleu**

Rue de Magnolias , La Rocade- LD Bodiccione  
20090 Ajaccio

☎ 04-95-52-20-20

www.olivier-bleu.com

**✚ EHPAD Résidence Ste Cécile**

Bd Louis Campi- 20090 Ajaccio

☎ 04 95 70 77 07

**✚ EHPAD Le Ciste**

10 Bd Sylvestre Marcaggi

☎ 04 95 51 88 00

**✚ EHPAD Résidence Agosta**

BP 916 20700 Ajaccio Cedex 9

☎ 04 95 25 23 00

**Les Centres locaux d'information  
et de coordination (CLIC)**

19 Cours Général Leclerc

20000 Ajaccio

☎ 04 95 52 96 37

Tous ces services sont coordonnés  
par **la MAIA** (Méthode d'action  
pour l'Intégration des Services  
d'Aides et de Soins dans le champ  
de l'Autonomie).

**Centre  
Intercommunal  
d'Action  
Sociale (CIAS):**

3 rue Sœur Alphonse

20000 Ajaccio

☎ 04.95.51.52.88

Mail: [ccas@ville-ajaccio.fr](mailto:ccas@ville-ajaccio.fr)

**Les structures à  
contacter :**

**La Direction Solidarités et  
santé (DISS):**

Cours Grandval

20000 Ajaccio

Prenez rendez-vous avec une  
assistante sociale :

☎ 04.95.29.13.00

**Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)** ont

pour mission d'accueillir des personnes  
handicapées physiques, mentales (déficients  
intellectuels ou malades mentaux handicapés) ou  
atteintes de handicaps associés tels que la maladie  
d'Alzheimer.

**F.A.M. A Funtanella**

Fontaine des Prêtres

20090 Ajaccio

☎ 04 95 23 63 32

**F.A.M. Petra di mare**

Chemin de Candia

20000 Ajaccio

☎ 04 95 23 72 80



## Les droits de l'aidant familial:

### Le congé familial:

L'aidant familial en activité professionnelle a maintenant droit à un « congé de soutien familial » qui permet à tout salarié d'interrompre provisoirement son activité professionnelle pour s'occuper d'un parent dépendant.

Le « congé de soutien familial » est d'une durée de trois mois (renouvelable dans la limite d'un an). Ce congé, ni indemnisé, ni rémunéré, ne peut être refusé par l'employeur.

Le salarié doit respecter auprès de son employeur un préavis de deux mois (ramené à 15 jours en cas d'urgence) et justifier d'une ancienneté minimale de deux ans. Il aura la garantie de retrouver son emploi ou un emploi équivalent dans son entreprise à l'issue de cette période.

Le salarié en congé de soutien familial continuera à acquérir des droits à la retraite par le biais de l'assurance vieillesse du parent au foyer (AVPF). Ses cotisations retraite seront prises en charge par l'Etat durant cette période de congé. Ce temps passé à apporter de l'aide à son proche pourra également faire partie de la validation des acquis d'expérience.

***Plus d'informations sur:***

<https://www.aidants.fr/>

**POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES:**

**Association HandàManu:**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.

handamanu.corsica@gmail.com

Page Facebook: HandàManu

**Association France Alzheimer:**

15, Avenue Colonel Colonna d'Ornano  
20000 Ajaccio

☎ 04 95 28 91 02 ou 06 03 64 45 78

francealzheimer2a@gmail.com

**Ouvertures du bureau:**

*Lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h*

*Mercredi et vendredi de 9h à 12h30*

**Association L'Age de  
Diamant:**

Résid Impériale A2 rue des  
Tamaris

20090 Ajaccio

☎ 04 95 50 76 83

**A qui  
s'adresser?**

**Dépendance Corse du  
Sud (HD 2A):**

Fontaine des prêtres  
route d'Altala  
20090 Ajaccio

☎ 04 95 23 68 54

**Association Corse pour  
les Personnes Agées  
(ACPA):**

Alzo di Leva  
20090 Ajaccio

☎ 04 95 22 35 22

**ADMR:**

imm EFFRICO -route  
départementale point de  
Baleone

20167 Sarrola-Carcopino

☎ 04 95 21 31 78

## INFORMATION PRATIQUES:

### Concernant la santé:

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :**  
Bd Abbe Recco Les Padules  
BP 910  
20702 Ajaccio Cedex 9  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud :**  
19, avenue Impératrice-Eugénie  
20306 Ajaccio Cedex  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Dentiste utilisant le gaz MEOPA -

Ajaccio Elise LEFEUVRE 10 Bd Masseria 04.95.23.22.32

Bastia Hôpital de Bastia 04.95.59.11.41

Orthodontiste utilisant le gaz MEOPA

Porto-Vecchio Fanny SAMITO 04.95.21.91.54

### Concernant les droits :

#### **Le Défenseur des Droits en Corse du Sud**

Monsieur Felix SQUARCINI

Permanence à la Préfecture d'Ajaccio le mardi toute la journée (sur rendez-vous)

Palais Lantivy

4, Cours Napoléon

20000 Ajaccio

 04.95.11.12.80

**EN CAS D'URGENCES:**



☎ Police secours : 17

☎ SAMU: 15

☎ Pompiers: 18

☎ SOS Medecin: 3624

☎ Urgences psychiatrie Casteluccio: 04.95.29.36.45

☎ Ecoute Famille: 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute: 01.45.39.40.00

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977



**MAIRIE  
D'AJACCIO**

# LA SCLÉROSE EN PLAQUE : SEP



**Fiche Pratique et thématique.**

## SOMMAIRE

<b>QU'EST-CE QUE LA SCLÉROSE EN PLAQUE ?.....</b>	<b>139</b>
<b>POURQUOI PARLE-T-ON DE MALADIE AUTO-IMMUNE ?.....</b>	<b>140</b>
<b>POURQUOI LA SEP EST UNE MALADIE AUTO-IMMUNE ?.....</b>	<b>141</b>
<b>COMMENT DIAGNOSTIQUE-T-ON UNE SEP ?.....</b>	<b>142</b>
<b>APRÈS LE DIAGNOSTIC QUE DOIS-JE FAIRE ?.....</b>	<b>143</b>
<b>POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.....</b>	<b>144</b>
<b>LES INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>145</b>

## QU'EST-CE QUE LA SCLÉROSE EN PLAQUE?

La sclérose en plaque est l'affection neurologique chronique la plus fréquente de l'adulte jeune:

Environ 40 000 personnes sont touchées par cette affection en France, dont deux-tiers présentent un handicap permanent.

La SEP est caractérisée par une atteinte inflammatoire du système nerveux central dont la conséquence est la destruction des gaines myéliniques des axones accompagnée d'une cicatrice gliale, l'ensemble formant des plaques de sclérose disséminées dans le cerveau et la moelle épinière.

La notion de dissémination lésionnelle dans le temps et l'espace est fondamentale et de telles lésions ont pour conséquence de profondes altérations de la conduction des messages nerveux.

Les symptômes varient en fonction de la localisation des lésions et l'évolution est variable mais le plus souvent imprévisible.

La cause de la maladie reste actuellement inconnue mais il apparaît que la SEP est une affection multifactorielle. Plusieurs arguments suggèrent une nature auto-immune de la maladie, illustrée par la présence d'un processus inflammatoire qui situe cette affection dans le cadre des leuco-encéphalopathies.

*Plus d'informations sur le site **PACASEP** (réseau de prise en charge des patients souffrant de Sclérose en Plaque) :*

<http://www.pacasep.org/maladie.htm>

*Ou sur le site de l'Association Française des Scléroses en Plaque (**AFSEP**):*

<http://afsep.fr/category/information-associative/>

## POURQUOI PARLE-T-ON DE MALADIE AUTO-IMMUNE ?

**Qu'est-ce qu'une maladie auto-immune ?**

Elle résulte d'un dysfonctionnement du système immunitaire . Face à ces maladies complexes, les chercheurs développent de nouvelles stratégies thérapeutiques, visant à contrôler le système immunitaire.

Normalement, le système immunitaire défend l'organisme vis-à-vis d'agressions extérieures et tolère ses propres constituants. Le système immunitaire devient pathogène et induit des lésions tissulaires ou cellulaires.

## POURQUOI LA SEP EST UNE MALADIE AUTO-IMMUNE ?



*Les maladies auto-immunes sont des pathologies hétérogènes.*

### Elles sont classées en deux groupes :

Les **maladies spécifiques d'organes** (le système immunitaire attaque les auto-antigènes spécifiques d'un organe donné).

Et les **maladies plus systémiques** (des auto-antigènes attaqués sont partagés par toutes les cellules de l'organisme). Néanmoins, il existe souvent des chevauchements entre ces deux groupes.

La SEP est classée comme **maladie spécifique d'organe dans les caractéristiques des maladies auto-immunes.**

## COMMENT DIAGNOSTIQUE-T-ON UNE SEP?

La **dissémination dans le temps** correspond à la succession d'attaques neurologiques ou de poussées au fil du temps. Ainsi, un patient peut avoir présenté une névrite optique en 2005, puis une faiblesse motrice dans un membre inférieur en 2005.

La **dissémination dans l'espace** signifie que plusieurs zones du système nerveux central sont atteintes par la maladie.

### L'investigation par l'IRM

Met en évidence la dissémination des lésions dans le temps et l'espace avant même d'attendre une deuxième poussée clinique.

Ainsi l'IRM, qui est un examen tout à fait indolore, permet dans certains cas d'établir un diagnostic de SEP plus précoce que ne le permettent les seuls symptômes cliniques, et donc d'établir en accord avec le patient une stratégie thérapeutique **précise** et **précoce**.

### L'investigation par ponction lombaire

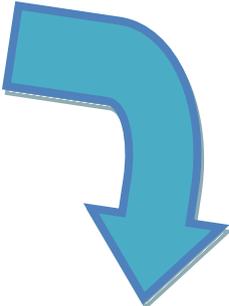
Elle analyse le liquide céphalo-rachidien (LCR) et reste un examen important pour le diagnostic de la SEP. Le liquide céphalo-rachidien circule autour du système nerveux central et donc peut-être un bon reflet de l'inflammation de celui-ci.

### Autres examens :

- «Potentiels évoqués visuels» : analyse le ralentissement de l'influx nerveux.
- Les examens sanguins.

## APRÈS LE DIAGNOSTIC QUE DOIS-JE FAIRE?

**S'adresser à:**



**La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** afin que votre maladie soit reconnue

Cet organisme gère principalement le traitement de dossiers d'aides financières pour les personnes handicapées.

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph  
Immeuble Castellani  
BP 80962 20700 Ajaccio CX9  
☎ 04.95.10.40.90

Accueil du public:

Le lundi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Le Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi - :

uniquement le matin de 8h30 à 11h30

## POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

### Quelques adresses utiles:

 **Association SEP  
INSEME**

Lieu-dit Piscia  
20167 Peri

Page Facebook Sep Inseme  
« vivre avec »

 **ADMR Corse du Sud**

Marie France Secondi  
☎ 06.86.96.19.29

Lot. Michel-Ange 11b Baléone  
20167 AFA

 **A.P.F Corse Sud**

40 Avenue du Dr Noël  
Franchini  
20000 Ajaccio

☎ 04.95.20.75.33  
Fax: 04.95.76.03.55  
Mail: dd.ajaccio@apf.asso.fr

**Des groupes de parole** sont régulièrement organisés par l'ADMR sur différents thèmes avec la présence du Docteur Jean Pierre Mattei neurologue sur Ajaccio les KAWA-SEP et l'association SEP-INSEME.

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### Concernant la santé:

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :**

Bd Abbe Recco Les Padules  
BP 910  
20702 Ajaccio Cedex 9  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

- **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud :**

19, avenue Impératrice-Eugénie  
20306 Ajaccio  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Concernant les droits :

- **Le Défenseur des Droits en Corse du Sud**

Monsieur Felix Squarcini  
Permanence à la Préfecture d'Ajaccio le mardi toute la journée (sur rendez-vous)  
Palais Lantivy  
4, Cours Napoléon  
20 000 Ajaccio  
☎ 04.95.11.12.80

- **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.

[handamanu.corsica@gmail.com](mailto:handamanu.corsica@gmail.com)

Page Facebook: HandàManu

## EN CAS D'URGENCES:



☎ Police secours : 17

☎ SAMU: 15

☎ Pompiers: 18

☎ SOS Medecin: 3624

☎ Urgences psychiatrie Casteluccio: 04.95.29.36.45

☎ Ecoute Famille: 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute: 01.45.39.40.00

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977